



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE

76e année. No. 933

mai-juin-juillet 2015

4 ans: 20,00\$

Lettre encyclique **Laudato Si** du **Pape François**



**La Terre est un don de Dieu
qui doit être aimé et développé
de façon responsable**



Édition en français, 76e année.
No. 933 mai-juin-juillet 2015
Date de parution: juillet 2015

1\$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$
2 ans.....10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$
2 ans.....30,00\$
avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714
site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner ou se réabonner à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A et donner leurs coordonnées par Tél/Fax au 03.88.94.32.34, ou par la poste à: Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 06 81 74 36 49

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org
th.tardif@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Sauvegarder l'environnement**
Alain Pilote
- 4 Lettre encyclique *Laudato Si***
Pape François
- 14 La paix avec Dieu Créateur**
Saint Jean-Paul II
- 16 Argent perverti, argent-dieu**
Louis Even
- 19 À chacun un dividende**
Alain Pilote
- 28 Un système financier qui respecte le plan de Dieu.** *Alain Pilote*
- 32 Connaissez-vous les saints et bienheureux du Canada ?**
- 34 Les vénérables canadiens**
- 38 La bienheureuse Elisabeth Turgeon**
- 40 La bienheureuse Catherine de Saint-Augustin.** *Thérèse Tardif*
- 44 C'est le Rosaire qui va nous libérer**
Elisabeth de Baudouïn, aleteia.org
- 45 Léola Albert de Caraquet, décédée**
Thérèse Tardif
- 48 Annonce du Congrès international et de la session d'étude d'août 2015**

Vers Demain est membre de l'AMÉCO
(Association des médias catholiques et oecuméniques)

Visitez notre site www.versdemain.org

Vous y trouverez une multitude de renseignements sur notre oeuvre.
Vous pouvez même payer votre abonnement et faire vos dons en ligne par PayPal ou carte de crédit.



Éditorial

Sauvegarder l'environnement en rendant à chacun ce qui lui est dû



par Alain Pilote
rédacteur

Les réactions n'ont pas manqué à la suite de la toute nouvelle lettre encyclique du Pape François, *Laudato Si*, sur «la sauvegarde de notre maison commune», la Terre (voir page 4), qui parle du besoin d'une «écologie intégrale», c'est-à-dire, qui respecte non seulement la nature et les animaux, mais aussi, et surtout, les êtres humains. Toute la création est un don de Dieu, l'homme doit en faire selon le plan, la volonté de Dieu, et non pas la gaspiller ou la détruire. Tout est lié, dit le Pape, si on ne respecte pas les êtres humains, on ne respectera pas plus la nature ni les autres êtres vivants. Benoît XVI avait écrit, dans son encyclique *Caritas in veritate*: «Le livre de la nature est unique et indivisible, qu'il s'agisse de l'environnement comme de la vie, de la sexualité, du mariage, de la famille, des relations sociales, en un mot du développement humain intégral.»

Même si c'est la première fois qu'une lettre encyclique d'un Pape parle exclusivement de l'environnement, le Pape François répète essentiellement ce que le Magistère de l'Église enseigne sur ce sujet, à preuve le Message que Jean-Paul II écrivait pour la Journée mondiale de la Paix 1990 (voir page 14).

Dans son encyclique, le Pape François emploie des termes très forts pour dénoncer le système financier actuel, en ajoutant que c'est le «dieu-argent» qui empêche toute réforme pouvant sauvegarder l'environnement. (Voir article en page 16.) Ceux qui ont été choqués par ces propos (allant même jusqu'à accuser le Pape d'être marxiste!) sont justement ceux qui ignorent tout de l'enseignement de l'Église sur la justice sociale. On fait de l'argent un dieu, une idole, en sacrifiant le réel – l'environnement – au signe, l'argent.

Puisque le communisme a été condamné à cause de son athéisme, ils croient à tort que le capitalisme est sans défauts. Dieu seul est parfait: tout système humain est sujet à être amélioré. Ce que l'Église enseigne, c'est que tout système économique doit être au service de la personne humaine, et que pour cela, il est souhaitable que chacun ait accès à la propriété privée et un minimum de biens essentiels, donc que chacun soit véritablement capitaliste. (Voir article page 19.) Le problème, c'est que le capitalisme a été vicié par le système financier.

À la suite des philosophes anciens, saint Thomas d'Aquin définit la justice comme étant de «rendre à chacun ce qui lui est dû». En fait, ce qu'enseigne la philosophie de la Démocratie Économique ou du Crédit Social, ce qui est dû à chaque être humain, c'est un dividende, basé sur l'héritage des richesses naturelles et du progrès.

Tout ce que le pape François propose pour sauvegarder l'environnement et la personne humaine est très louable et recommandable, mais ne peut être accompli sans une réforme du système financier actuel. En étudiant bien la question, on voit que les propositions de la Démocratie Économique ou Crédit Social, telles qu'énoncées par Clifford Hugh Douglas et Louis Even, permettraient de mettre fin au gaspillage des ressources tout en permettant l'épanouissement de la personne humaine. (Voir article page 28.)

Le Pape François suggère un changement dans nos styles de vie, et une conversion des coeurs, en réalisant tout d'abord que nous ne devons pas prendre la place de Dieu, nous sommes Ses créatures, et c'est Lui qui est le Créateur.

Les sociétés occidentales aujourd'hui, avec leurs richesses matérielles, pensent que le bonheur et la paix sont possibles en se passant de Dieu. Et pourtant, que de tristesse, de suicides, de solitude, de gens refermés sur eux-mêmes. Le Québec, avec sa sécularisation rapide des dernières années, en est un exemple frappant. Rappelons-nous les paroles de Jean-Paul II lors de son homélie à Montréal le 11 septembre 1984:

«Et c'est en vain qu'on cherche à remplacer Dieu. Rien ne saurait combler le vide de son absence. Ni l'abondance matérielle, qui ne rassasie pas le cœur; ni la vie facile et permissive, qui ne satisfait pas notre soif de bonheur; ni la seule recherche de la réussite ou du pouvoir pour eux-mêmes; ni même la puissance technique qui permet de changer le monde mais n'apporte pas de véritable réponse au mystère même de notre destinée.»

Dans *Evangelii Gaudium*, le pape François nous dit de faire appel à l'exemple des saints pour relever les défis actuels (n. 263): «Ne disons pas qu'aujourd'hui c'est plus difficile; c'est différent. Apprenons plutôt des saints qui nous ont précédés et qui ont affronté les difficultés propres à leur époque.»

C'est ce que nous apprennent les saints, bienheureux et vénérables du Canada (voir page 32 et suivantes), dont nous pouvons être fiers. Si nous trouvons que la nouvelle évangélisation est difficile aujourd'hui, songeons à nos saints fondateurs, qui ont dû tout bâtir, commencer à zéro dans un nouveau pays, et même apprendre la langue des autochtones. Relevons les défis de notre temps, pour sauvegarder l'environnement en «rendant à chacun ce qui est dû!»

LETTRE ENCYCLIQUE

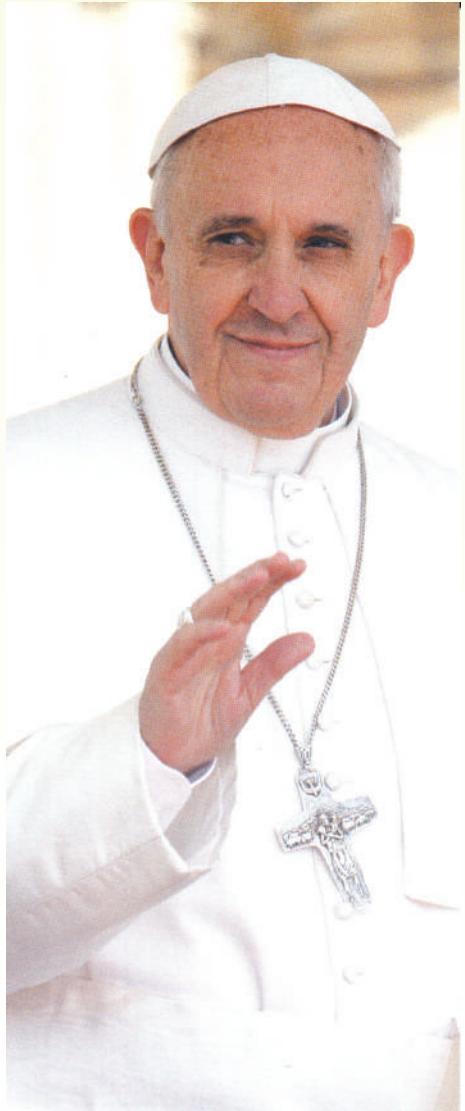


AUDATO SI'

LOUÉ SOIS-TU, MON SEIGNEUR DU PAPE FRANÇOIS SUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON COMMUNE

Le 18 juin 2015, le Vatican rendait publique la lettre encyclique tant attendue du Pape François sur l'environnement, portant sur la «sauvegarde de la maison commune», la Terre. Le terme écologie vient du grec *oikos* (maison, habitat) et *logos* (science): c'est donc la science de la maison, de l'habitat, la science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux. Comme toute encyclique papale, son titre provient des tout premiers mots du document, dans ce cas-ci, les mots italiens *Laudato Si* (Loué sois-tu, mon Seigneur), d'après le Cantique des créatures composé par saint François d'Assise.

Laudato Si est la première encyclique à être entièrement consacrée à l'écologie, mais ce n'est pas la première fois que l'Église parle de la Création et alerte le monde sur la dégradation généralisée de l'environnement, les Papes Jean-Paul II et Benoît XVI ayant utilisé déjà les mêmes termes sur le sujet dans des documents importants (voir page 14). En fait, l'encyclique du Pape François ne parle pas tant de changement climatique que de changement des coeurs, c'est-à-dire, vivre en harmonie avec la nature, ou plus précisément, en har-



nie avec le plan de Dieu créateur, ce qu'il a prévu pour l'homme: respecter l'écologie humaine, l'ordre voulu par Dieu. Le problème de base, c'est que l'argent est devenu l'idole, la réalité à servir, avec la maximisation des profits, au détriment de la personne humaine et de l'environnement.

Le Pape suggère de changer le système économique pour permettre un développement en harmonie avec l'équilibre environnemental, et un style de vie plus simple, qui va à l'encontre de la surconsommation imposée par la publicité et le besoin de créer des besoins inutiles pour faire rouler la roue du système économique actuel. Comme on le verra dans l'article en page 16, cela serait possible dans un système de démocratie économique, tel que proposé par Vers Demain.

Tout serait à lire dans cette encyclique de 192 pages et de 264 paragraphes, car le Pape y emploie des termes très forts sur la nécessité de changement de mentalité en regard au problème environnemental. Faute d'espace, nous nous contenterons donc d'en donner ici les principaux éléments. Bonne lecture!

Alain Pilote

par le Pape François

1. «Laudato si', mi' Signore», – «Loué sois-tu, mon Seigneur», chantait saint François d'Assise. Dans ce beau cantique, il nous rappelait que notre maison commune est aussi comme une sœur, avec laquelle nous partageons l'existence, et comme une mère, belle, qui nous accueille à bras ouverts: «Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre, qui nous soutient et nous gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe». (Saint François d'Assise, *Cantique des créatures*.)

2. Cette sœur crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable et par l'abus des biens que Dieu a déposés en elle. Nous avons grandi en pensant que nous étions ses propriétaires et ses dominateurs, autorisés à l'exploiter. La violence qu'il y a dans le cœur humain blessé par le péché se manifeste aussi à travers les symptômes de maladie que nous observons dans le sol, dans l'eau, dans l'air et dans les êtres vivants. C'est pourquoi, parmi les pauvres les plus abandonnés et maltraités, se trouve notre terre opprimée et dévastée, qui «gémît en travail d'enfante ment». Nous oublions que nous-mêmes,



Le Cantique des créatures de saint François d'Assise

Très-Haut, tout-puissant et bon Seigneur, à toi appartiennent les louanges, la gloire et toute bénédiction; on ne les doit qu'à toi, et nul homme n'est digne de te nommer.

Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures, spécialement messire frère soleil, qui est le jour, et par lui tu nous illumines. Et il est beau et rayonnant avec grande splendeur, de toi, Très Haut, il porte le signe.

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur lune et les étoiles, dans le ciel tu les as formées claires, précieuses et belles.

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère vent, et pour l'air et le nuage et le ciel serein et tous les temps, par lesquels à tes créatures tu donnes soutien. Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur eau, qui est très utile et humble, et précieuse et chaste.

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère feu,

par lequel tu illumines la nuit, et il est beau et joyeux, et robuste et fort.

Loué sois tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la Terre, qui nous porte et nous nourrit, qui produit la diversité des fruits, avec les fleurs colorées et les herbes.

Loué sois tu, mon Seigneur, pour ceux qui pardonnent par amour pour toi; qui supportent épreuves et maladies: Heureux ceux qui persévereront dans la paix! Car c'est le Très-haut qui les couronnera.

Loué sois tu, mon Seigneur, pour notre sœur la Mort corporelle, à qui nul homme vivant ne peut échapper. Malheur à celui qui meurt en état de péché! Heureux ceux qui à l'heure de la mort se trouvent conformes à tes très saintes volontés! Car la seconde mort ne pourra leur nuire.

Louez et bénissez mon Seigneur, rendez-lui grâces, et servez-le avec une grande humilité.

► nous sommes poussière (cf. Gn 2, 7). Notre propre corps est constitué d'éléments de la planète, son air nous donne le souffle et son eau nous vivifie.

Saint François d'Assise

12. D'autre part, saint François, fidèle à l'Écriture, nous propose de reconnaître la nature comme un splendide livre dans lequel Dieu nous parle et nous révèle quelque chose de sa beauté et de sa bonté: «La grandeur et la beauté des créatures font contempler, par analogie, leur Auteur» (Sg 13, 5), et «ce que Dieu a d'invisible depuis la création du monde, se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité». C'est pourquoi il demandait qu'au couvent on laisse toujours une partie du jardin sans la cultiver, pour qu'y croissent les herbes sauvages, de sorte que ceux qui les admirent puissent éléver leur pensée vers Dieu, auteur de tant de beauté. Le monde est plus qu'un problème à résoudre, il est un mystère joyeux que nous contemplons dans la joie et dans la louange.

13. Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer. Le Créateur ne nous abandonne pas, jamais il ne fait marche arrière dans son projet d'amour, il ne se repent pas de nous avoir créés... Les jeunes nous réclament un changement. Ils se demandent comment il est possible de prétendre construire un avenir meilleur sans penser à la crise de l'environnement et aux souffrances des exclus.

Maintenant le Pape explique le schéma de son encyclique, divisée en six chapitres:

15. J'espère que cette Lettre encyclique, qui s'ajoute au Magistère social de l'Église, nous aidera à reconnaître la grandeur, l'urgence et la beauté du défi qui se présente à nous. En premier lieu, je présenterai un bref aperçu des différents aspects de la crise écologique actuelle, en vue de prendre en considération les meilleurs résultats de la recherche scientifique disponible aujourd'hui, d'en faire voir la profondeur et de donner une base concrète au parcours éthique et spirituel qui suit. À partir de cet aperçu, je reprendrai certaines raisons qui se dégagent de la tradition judéo-chrétienne, afin de donner plus de cohérence à notre engagement en faveur de l'environnement. Ensuite, j'essaierai d'arriver aux racines de la situation actuelle, pour que nous ne considérons pas seulement les



La Terre est un don de Dieu qui doit être géré de façon responsable

les déchets, y compris les ordures dangereuses présentes dans différents milieux. Des centaines de millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, dont beaucoup ne sont pas biodégradables: des déchets domestiques et commerciaux, des déchets de démolition, des déchets cliniques, électroniques et industriels, des déchets hautement toxiques et radioactifs. La terre, notre maison commune, semble se transformer davantage en un immense dépotoir...

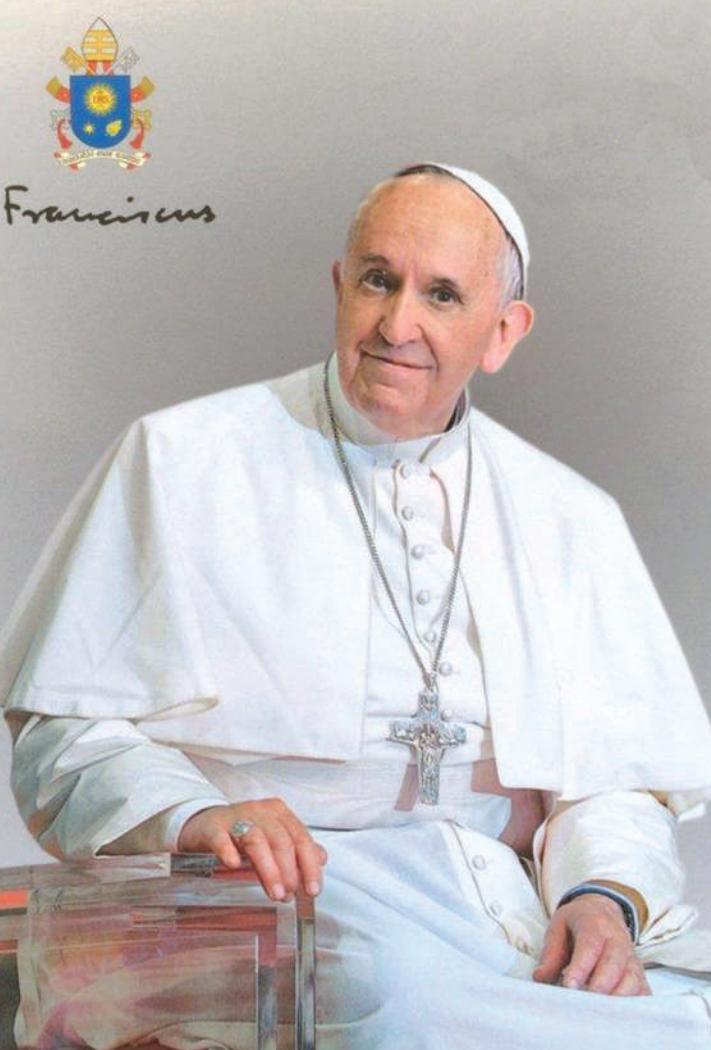
Il nous coûte de reconnaître que le fonctionnement des écosystèmes naturels est exemplaire: les plantes synthétisent des substances qui alimentent les herbivores; ceux-ci à leur tour alimentent les carnivores, qui fournissent d'importantes quantités de déchets organiques, lesquels donnent lieu à une nouvelle génération de végétaux. Par contre, le système industriel n'a pas développé, en fin de cycle de pro-

symptômes, mais aussi les causes les plus profondes. Nous pourrons ainsi proposer une écologie qui, dans ses différentes dimensions, incorpore la place spécifique de l'être humain dans ce monde et ses relations avec la réalité qui l'entoure. À la lumière de cette réflexion, je voudrais avancer quelques grandes lignes de dialogue et d'action qui concernent aussi bien chacun de nous que la politique internationale. Enfin, puisque je suis convaincu que tout changement a besoin de motivations et d'un chemin éducatif, je proposerai quelques lignes de maturation humaine inspirées par le trésor de l'expérience spirituelle chrétienne.

Chapitre 1 – Ce qui se passe dans notre maison

20. Il existe des formes de pollution qui affectent quotidiennement les personnes. L'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en particulier des plus pauvres, en provoquant des millions de morts prématurées... À cela, s'ajoute la pollution qui affecte tout le monde, due aux moyens de transport, aux fumées de l'industrie, aux dépôts de substances qui contribuent à l'acidification du sol et de l'eau, aux fertilisants, insecticides, fongicides, désherbants et agro-chimiques toxiques en général. La technologie, liée aux secteurs financiers, qui prétend être l'unique solution aux problèmes, de fait, est ordinairement incapable de voir le mystère des multiples relations qui existent entre les choses, et par conséquent, résout parfois un problème en en créant un autre.

21. Il faut considérer également la pollution produite par



«L'harmonie entre le Créateur, l'humanité et l'ensemble de la création a été détruite par le fait d'avoir prétendu prendre la place de Dieu, en refusant de nous reconnaître comme des créatures limitées.» – Pape François

une façon de ne pas affronter les problèmes. On prétend légitimer ainsi le modèle de distribution actuel où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser, parce que la planète ne pourrait même pas contenir les déchets d'une telle consommation. En outre, nous savons qu'on gaspille approximativement un tiers des aliments qui sont produits, et «que lorsque l'on jette de la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre»....

Chapitre 2 – L'Évangile de la création

66. Les récits de la création dans le livre de la Genèse contiennent, dans leur langage symbolique et narratif, de profonds enseignements sur l'existence humaine et sur sa réalité historique. Ces récits suggèrent que l'existence humaine repose sur trois relations fondamentales intimement liées: la relation avec Dieu, avec le prochain, et avec la terre. Selon la Bible, les trois relations vitales ont été rompues, non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de nous. Cette rupture est le péché. **L'harmonie entre le Créateur, l'humanité et l'ensemble de la création a été détruite par le fait d'avoir prétendu prendre la place de Dieu, en refusant de nous reconnaître comme des créatures limitées.**

Ce fait a dénaturé aussi la mission de «soumettre» la terre (cf. Gn 1, 28), de «la cultiver et la garder» (Gn 2, 15). Comme résultat, la relation, harmonieuse à l'origine entre l'être humain et la nature, est devenue conflictuelle (cf. Gn 3, 17-19)...

67. Nous ne sommes pas Dieu. La terre nous précède et nous a été donnée... Alors que «cultiver» signifie labourer, défricher ou travailler, «garder» signifie protéger, sauvegarder, préserver, soigner, surveiller. **Cela implique une relation de réciprocité responsable entre l'être humain et la nature. Chaque communauté peut prélever de la bonté de la terre ce qui lui est nécessaire pour survivre, mais elle a aussi le devoir de la sauvegarder et de garantir la continuité de sa fertilité pour les générations futures;** car, en définitive, «au Seigneur la terre» (Ps 24, 1), à lui appartiennent «la terre et tout ce qui s'y trouve» (Dt 10, 14). Pour cette raison, Dieu dénie toute prétention de propriété absolue: «La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit, car la terre m'appartient, et vous n'êtes pour moi que des étrangers et des hôtes» (Lv 25, 23).

► Se soucier des êtres humains, et pas seulement des animaux

90.... Il est vrai que nous devons nous préoccuper que d'autres êtres vivants ne soient pas traités de manière irresponsable. Mais les énormes inégalités qui existent entre nous devraient nous exaspérer particulièrement, parce que nous continuons à tolérer que les uns se considèrent plus dignes que les autres. Nous ne nous rendons plus compte que certains croupissent dans une misère dégradante, sans réelle possibilité d'en sortir, alors que d'autres ne savent même pas quoi faire de ce qu'ils possèdent, font étalage avec vanité d'une soi-disant supériorité, et laissent derrière eux un niveau de gaspillage qu'il serait impossible de généraliser sans anéantir la planète. Nous continuons à admettre en pratique que les uns se sentent plus humains que les autres, comme s'ils étaient nés avec de plus grands droits.

91. Le sentiment d'union intime avec les autres êtres de la nature ne peut pas être réel si en même temps il n'y a pas dans le cœur de la tendresse, de la compassion et de la préoccupation pour les autres êtres humains. L'incohérence est évidente de la part de celui qui lutte contre le trafic d'animaux en voie d'extinction mais qui reste complètement indifférent face à la traite des personnes, se désintéresse des pauvres, ou s'emploie à détruire un autre être humain qui lui déplaît. Ceci met en péril le sens de la lutte pour l'environnement... Tout est lié. Il faut donc une préoccupation pour l'environnement unie à un amour sincère envers les êtres humains, et à un engagement constant pour les problèmes de la société.

La destination universelle des biens

93. Aujourd'hui croyants et non croyants, nous sommes d'accord sur le fait que la terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. Pour les croyants cela devient une question de fidélité au Créateur, puisque Dieu a créé le monde pour tous. Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés. Le principe de subordination de la pro-

priété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent, le droit universel à leur usage, est une «règle d'or» du comportement social, et «le premier principe de tout l'ordre éthico-social».

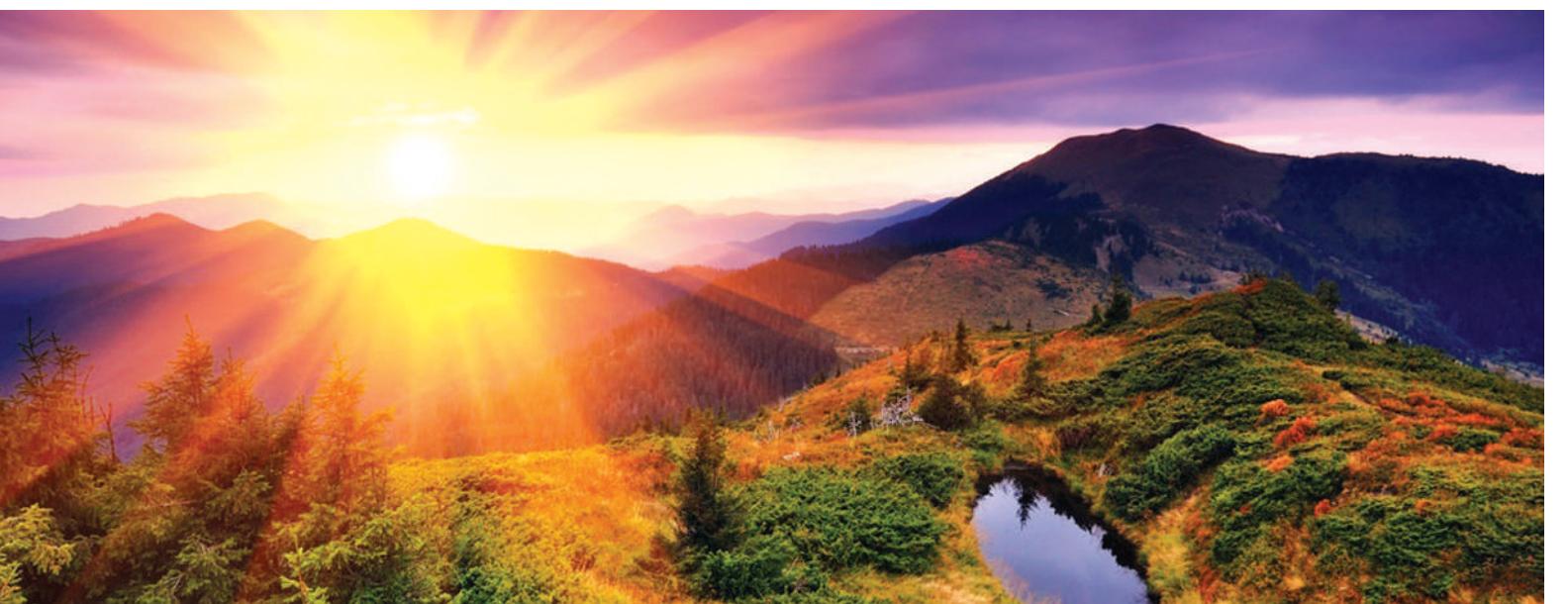
Chapitre 3 – La racine humaine de la crise écologique

101. Il ne sert à rien de décrire les symptômes de la crise écologique, si nous n'en reconnaissions pas la racine humaine. Il y a une manière de comprendre la vie et l'activité humaine qui a dévié et qui contredit la réalité jusqu'à lui nuire. Pourquoi ne pouvons-nous pas nous arrêter pour y penser? Dans cette réflexion, je propose que nous nous concentrions sur le paradigme (modèle) technocratique dominant ainsi que sur la place de l'être humain et de son action dans le monde.

Progrès technologique et progrès moral

102. L'humanité est entrée dans une ère nouvelle où le pouvoir technologique nous met à la croisée des chemins. Nous sommes les héritiers de deux siècles d'énormes vagues de changement: la machine à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe, l'électricité, l'automobile, l'avion, les industries chimiques, la médecine moderne, l'informatique, et, plus récemment, la révolution digitale, la robotique, les biotechnologies et les nanotechnologies. Il est juste de se réjouir face à ces progrès, et de s'enthousiasmer devant les

Saint François, fidèle à l'Écriture, nous propose de reconnaître la nature comme un splendide livre dans lequel Dieu nous parle et nous révèle quelque chose de sa beauté et de sa bonté: «La grandeur et la beauté des créatures font contempler, par analogie, leur Auteur» (Sg 13, 5).



Si l'être humain se déclare autonomie par rapport à la réalité et qu'il se pose en dominateur absolu, la base même de son existence s'écroule, parce qu'au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et ainsi finit par provoquer la révolte de la nature».

grandes possibilités que nous ouvrent ces constantes nouveautés, parce que «la science et la technologie sont un produit merveilleux de la créativité humaine, ce don de Dieu».

La modification de la nature à des fins utiles est une caractéristique de l'humanité depuis ses débuts, et ainsi la technique «exprime la tendance de l'esprit humain au dépassement progressif de certains conditionnements matériels». La technologie a porté remède à d'innombrables maux qui nuisaient à l'être humain et le limitaient. Nous ne pouvons pas ne pas valoriser ni apprécier le progrès technique, surtout dans la médecine, l'ingénierie et les communications. Et comment ne pas reconnaître tous les efforts de beaucoup de scientifiques et de techniciens qui ont apporté des alternatives pour un développement durable?

105... Le fait est que «l'homme moderne n'a pas reçu l'éducation nécessaire pour faire un bon usage de son pouvoir», parce que l'immense progrès technologique n'a pas été accompagné d'un développement de l'être humain en responsabilité, en valeurs, en conscience.

106... L'intervention humaine sur la nature s'est toujours vérifiée, mais longtemps elle a eu comme caractéristique d'accompagner, de se plier aux possibilités qu'offrent les choses elles-mêmes. Il s'agissait de recevoir ce que la réalité naturelle permet de soi, comme en tendant la main. Maintenant, en revanche, ce qui intéresse c'est d'extraire tout ce qui est possible des choses par l'imposition de la main de l'être humain, qui tend à ignorer ou à oublier la réalité même de ce qu'il a devant lui.

Voilà pourquoi l'être humain et les choses ont cessé de se tendre amicalement la main pour entrer en opposition. De là, on en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup d'économistes, de financiers et de technologues. Cela suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la «presser» jusqu'aux limites et même au-delà des limites. C'est le faux présupposé «qu'il existe une quantité illimitée d'énergie et de ressources à utiliser, que leur régénération est possible dans l'immédiat et

Peinture par Roberto Ferri, reproduite avec permission de l'auteur



que les effets négatifs des manipulations de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés». (Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n. 462.)

109. Le paradigme technocratique tend aussi à exercer son emprise sur l'économie et la politique. L'économie assume tout le développement technologique en fonction du profit, sans prêter attention à d'éventuelles conséquences négatives pour l'être humain. Les finances étouffent l'économie réelle. Les leçons de la crise financière mondiale n'ont pas été retenues, et on prend en compte les leçons de la détérioration de l'environnement avec beaucoup de lenteur. Dans certains cercles on soutient que l'économie actuelle et la technologie résoudront tous les problèmes environnementaux. De même on affirme, en langage peu académique, que les problèmes de la faim et de la misère dans le monde auront une solution simplement grâce à la croissance du marché. Ce n'est pas une question de validité de théories économiques, que peut-être personne aujourd'hui n'ose défendre, mais de leur installation de fait dans le développement de l'économie.

Ceux qui n'affirment pas cela en paroles le soutiennent dans les faits quand une juste dimension de la production, une meilleure répartition des richesses, une sauvegarde responsable de l'environnement et les droits des générations futures ne semblent pas les préoccuper. Par leurs comportements, ils indiquent que l'objectif de maximiser les bénéfices est suffisant. Mais le marché ne garantit pas en soi le développement humain intégral ni l'inclusion sociale. En attendant, nous avons un «surdéveloppement,



«Quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent?... Pour quoi passons-nous en ce monde, pour quoi venons-nous à cette vie?»

114. Ce qui arrive en ce moment nous met devant l'urgence d'avancer dans une révolution culturelle courageuse. La science et la technologie ne sont pas neutres, mais peuvent impliquer, du début à la fin d'un processus, diverses intentions et possibilités, et elles peuvent se configurer de différentes manières. Personne ne prétend vouloir retourner à l'époque des cavernes, cependant il est indispensable de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière, recueillir les avancées positives et durables, et en même temps récupérer les valeurs et les grandes finalités qui ont été détruites par une frénésie mégalo-mane.

117. Le manque de préoccupation pour mesurer les préjudices causés à la nature et l'impact environnemental des décisions est seulement le reflet le plus visible d'un désintérêt pour reconnaître le message que la nature porte inscrit dans ses structures mêmes. **Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap – pour prendre seulement quelques exemples – on écouterait difficilement les cris de la nature elle-même. Tout est lié.** Si l'être humain se déclare autonome par rapport à la réalité et qu'il se pose en dominateur absolu, la base même de son existence s'écroule, parce qu'«au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme se substitue à Dieu et ainsi finit par provoquer la révolte de la nature».

(Jean-Paul II, *Centesimus annus*, n. 37.)

120. Puisque tout est lié, la défense de la nature n'est pas compatible non plus avec la justification de l'avortement. Un chemin éducatif pour accueillir les personnes faibles de notre entourage, qui parfois dérangent et sont inopportunes, ne semble pas praticable si l'on ne protège pas l'embryon humain, même si sa venue cause de la gêne et des difficultés: «Si la sensibilité personnelle et sociale à l'accueil d'une nouvelle vie se perd, alors d'autres formes d'accueil utiles à la vie sociale se dessèchent».

123. **La culture du relativisme est la même pathologie qui pousse une personne à exploiter son prochain et à le traiter comme un pur objet, l'obligeant aux travaux forcés, ou en faisant de lui un esclave à cause d'une dette. C'est la même logique qui pousse à l'exploitation sexuelle des enfants ou à l'abandon des personnes âgées qui ne servent pas des intérêts personnels. C'est aussi la logique intérieure de celui**

► où consommation et gaspillage vont de pair, ce qui contraste de façon inacceptable avec des situations permanentes de misère déshumanisante» (Benoît XVI, *Caritas in veritate*, n. 22); et les institutions économiques ainsi que les programmes sociaux qui permettraient aux plus pauvres d'accéder régulièrement aux ressources de base ne se mettent pas en place assez rapidement. On n'a pas encore fini de prendre en compte les racines les plus profondes des dérèglements actuels qui sont en rapport avec l'orientation, les fins, le sens et le contexte social de la croissance technologique et économique.

112. Cependant, il est possible d'élargir de nouveau le regard, et la liberté humaine est capable de limiter la technique, de l'orienter, comme de la mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social, plus intégral. La libération par rapport au paradigme technocratique régnant a lieu, de fait, en certaines occasions, par exemple, quand des communautés de petits producteurs optent pour des systèmes de production moins polluants, en soutenant un mode de vie, de bonheur et de cohabitation non consumériste; ou bien quand la technique est orientée prioritairement pour résoudre les problèmes concrets des autres, avec la passion de les aider à vivre avec plus de dignité et moins de souffrances.

«Sauver les banques à tout prix, en en faisant payer le prix à la population, sans la ferme décision de revoir et de réformer le système dans son ensemble, réaffirme une emprise absolue des finances qui n'a pas d'avenir...»

qui dit: **Laissons les forces invisibles du marché réguler l'économie, parce que ses impacts sur la société et sur la nature sont des dommages inévitables...**

Chapitre 4 – Une écologie intégrale

138. L'écologie étudie les relations entre les organismes vivants et l'environnement où ceux-ci se développent. Cela demande de s'asseoir pour penser et pour discuter avec honnêteté des conditions de vie et de survie d'une société, pour remettre en question les modèles de développement, de production et de consommation. Il n'est pas superflu d'insister sur le fait que tout est lié...

160. Quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent? Cette question ne concerne pas seulement l'environnement de manière isolée, parce qu'on ne peut pas poser la question de manière fragmentaire. Quand nous nous interrogeons sur le monde que nous voulons laisser, nous parlons surtout de son orientation générale, de son sens, de ses valeurs. Si cette question de fond n'est pas prise en compte, je ne crois pas que nos préoccupations écologiques puissent obtenir des effets significatifs.

Mais si cette question est posée avec courage, elle nous conduit inexorablement à d'autres interrogations très directes: pour quoi passons-nous en ce monde, pourquoi venons-nous à cette vie, pourquoi travaillons-nous et luttons-nous, pourquoi cette terre a-t-elle besoin de nous? C'est pourquoi, il ne suffit plus de dire que nous devons nous préoccuper des générations futures. Il est nécessaire de réaliser que ce qui est en jeu, c'est notre propre dignité. Nous sommes, nous-mêmes, les premiers à avoir intérêt à laisser une planète habitable à l'humanité qui nous succédera. C'est un drame pour nous-mêmes, parce que cela met en crise le sens de notre propre passage sur cette terre.

161. Les prévisions catastrophistes ne peuvent plus être considérées avec mépris ni ironie. Nous pourrions laisser trop de décombres, de déserts et de saletés aux prochaines générations. Le rythme de consommation, de gaspillage et de détérioration de l'environnement a dépassé les possibilités de la planète, à tel point que le style de vie actuel, parce qu'il est insoutenable, peut seulement conduire à des catastrophes, comme, de fait, cela arrive déjà périodiquement dans diverses régions...



Chapitre 5 – Quelques lignes d'orientation

165. Nous savons que la technologie reposant sur les combustibles fossiles très polluants – surtout le charbon, mais aussi le pétrole et, dans une moindre mesure, le gaz – a besoin d'être remplacée, progressivement et sans retard. Tant qu'il n'y aura pas un développement conséquent des énergies renouvelables, développement qui devrait être déjà en cours, il est légitime de choisir le moindre mal et de recourir à des solutions transitoires...

189. La politique ne doit pas se soumettre à l'économie et celle-ci ne doit pas se soumettre aux diktats ni au paradigme d'efficacité de la technocratie. Aujourd'hui, en pensant au bien commun, nous avons impérieusement besoin que la politique et l'économie, en dialogue, se mettent résolument au service de la vie, spécialement de la vie humaine.

Sauver les banques à tout prix, en en faisant payer le prix à la population, sans la ferme décision de revoir et de réformer le système dans son ensemble, réaffirme une emprise absolue des finances qui n'a pas d'avenir et qui pourra seulement générer de nouvelles crises après une longue, coûteuse et apparente guérison. La crise financière de 2007-2008 était une occasion pour le développement d'une nouvelle économie plus attentive aux principes éthiques, et pour une nouvelle régulation de l'activité financière spéculative et de la richesse fictive. Mais il n'y a pas eu de réaction qui aurait conduit à repenser les critères obsolètes qui continuent à régir le monde...

190. Dans ce contexte, il faut toujours se rappeler que «la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate». Une fois de plus, il faut éviter une conception magique du marché qui fait penser que les problèmes se résoudront tout seuls par l'accroissement des bénéfices des entreprises ou des individus. Est-il réaliste d'espérer que celui qui a l'obsession du bénéfice maximum s'attarde à penser

aux effets environnementaux qu'il laissera aux prochaines générations?

Dans le schéma du gain il n'y a pas de place pour penser aux rythmes de la nature, à ses périodes de dégradation et de régénération, ni à la complexité des écosystèmes qui peuvent être gravement altérés par l'intervention humaine. De plus, quand on parle de biodiversité, on la conçoit au mieux comme une réserve de ressources économiques qui pourrait être exploitée, mais on ne prend pas en compte sérieusement, entre autres, la valeur réelle des choses, leur signification pour les personnes et les cultures, les intérêts et les nécessités des pauvres.

Redéfinir le progrès

191. Quand on pose ces questions, certains réagissent en accusant les autres de prétendre arrêter irrégulièrement le progrès et le développement humain. Mais nous devons nous convaincre que ralentir un rythme déterminé de production et de consommation peut donner lieu à d'autres formes de progrès et de développement. Les efforts pour une exploitation durable des ressources naturelles ne sont pas une dépense inutile, mais un investissement qui pourra générer d'autres bénéfices économiques à moyen terme. Si nous ne souffrons pas d'etroitesse de vue, nous pouvons découvrir que la diversification d'une production plus innovante, et ce avec un moindre impact sur l'environnement, peut être très rentable. Il s'agit d'ouvrir le chemin à différentes opportunités qui n'impliquent pas d'arrêter la créativité de l'homme et son rêve de progrès, mais d'orienter cette énergie vers des voies nouvelles.

193... Nous savons que le comportement de ceux qui consomment et détruisent toujours davantage n'est pas soutenable, tandis que d'autres ne peuvent pas vivre conformément à leur dignité humaine. C'est pourquoi l'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties. Benoît XVI affirmait qu'«il est nécessaire que les sociétés technologiquement avancées soient disposées à favoriser des comportements plus sobres, réduisant leurs propres besoins d'énergie et améliorant les conditions de son utilisation». (Benoit XVI, *Message pour la Journée mondiale de la paix 2010*, n. 9.)

194. Pour que surgissent de nouveaux modèles de progrès nous devons «convertir le modèle de développement global», ce qui implique de réfléchir de manière responsable «sur le sens de l'économie et de ses objectifs, pour en corriger les dysfonction-



ements et les déséquilibres». (Ibid, n. 5.) Il ne suffit pas de concilier, en un juste milieu, la protection de la nature et le profit financier, ou la préservation de l'environnement et le progrès. Sur ces questions, les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement. Il s'agit simplement de redéfinir le progrès. Un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès.

195. Le principe de la maximalisation du gain, qui tend à s'isoler de toute autre considération, est une distorsion conceptuelle de l'économie: si la production augmente, il importe peu que cela se fasse au prix des ressources futures ou de la santé de l'environnement; si l'exploitation d'une forêt fait augmenter la production, personne ne mesure dans ce calcul la perte qu'implique la désertification du territoire, le dommage causé à la biodiversité ou l'augmentation de la pollution.

Chapitre 6 – Éducation et spiritualité écologiques

203. Étant donné que le marché tend à créer un mécanisme consumériste compulsif pour placer ses produits, les personnes finissent par être submergées, dans une spirale d'achats et de dépenses inutiles... Ce paradigme fait croire à tous qu'ils sont libres, tant qu'ils ont une

soi-disant liberté pour consommer, alors que ceux qui ont en réalité la liberté, ce sont ceux qui constituent la minorité en possession du pouvoir économique et financier...

206. Un changement dans les styles de vie pourrait réussir à exercer une pression saine sur ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et social. C'est ce qui arrive quand les mouvements de consommateurs obtiennent qu'on n'achète plus certains produits, et deviennent ainsi efficaces pour modifier le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production. C'est un fait, quand les habitudes de la société affectent le gain des entreprises, celles-ci se trouvent contraintes à produire autrement. Cela nous rappelle la responsabilité sociale des consommateurs: «Acheter est non seulement un acte économique mais toujours aussi un acte moral». (*Caritas in veritate*, n. 66.) C'est pourquoi, aujourd'hui «le thème de la dégradation environnementale met en cause les comportements de chacun de nous».

Conversion intérieure

217. S'il est vrai que «les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, parce que les déserts

intérieurs sont devenus très grands», la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure. Mais nous devons aussi reconnaître que certains chrétiens, engagés et qui prient, ont l'habitude de se moquer des préoccupations pour l'environnement, avec l'excuse du réalisme et du pragmatisme. D'autres sont passifs, ils ne se décident pas à changer leurs habitudes et ils deviennent incohérents. Ils ont donc besoin d'une conversion écologique, qui implique de laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus-Christ sur les relations avec le monde qui les entoure. Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne.

229. Il faut reprendre conscience que nous avons besoin les uns des autres, que nous avons une responsabilité vis-à-vis des autres et du monde, que cela vaut la peine d'être bons et honnêtes. Depuis trop longtemps déjà, nous sommes dans la dégradation morale, en nous moquant de l'éthique, de la bonté, de la foi, de l'honnêteté. L'heure est arrivée de réaliser que cette joyeuse superficialité nous a peu servi. Cette destruction de tout fondement de la vie sociale finit par nous opposer les uns aux autres, chacun cherchant à préserver ses propres intérêts; elle provoque l'émergence de nouvelles formes de violence et de cruauté, et empêche le développement d'une vraie culture de protection de l'environnement.

246. Après cette longue réflexion, à la fois joyeuse et dramatique, je propose deux prières: l'une que nous pourrons partager, nous tous qui croyons en un Dieu Créateur Tout-Puissant; et l'autre pour que nous, chrétiens, nous sachions assumer les engagements que nous propose l'Évangile de Jésus, en faveur de la création.

Prière pour notre terre

**Dieu Tout-Puissant
qui es présent dans tout l'univers
et dans la plus petite de tes créatures,
Toi qui entoures de ta tendresse tout ce qui existe,
répands sur nous la force de ton amour pour que
nous protégions la vie et la beauté.
Inonde-nous de paix, pour que nous vivions
comme frères et sœurs
sans causer de dommages à personne.
Ô Dieu des pauvres,
aide-nous à secourir les abandonnés
et les oubliés de cette terre
qui valent tant à tes yeux.
Guéris nos vies,
pour que nous soyons des protecteurs du monde
et non des prédateurs,
pour que nous semions la beauté
et non la pollution ni la destruction.
Touche les cœurs
de ceux qui cherchent seulement des profits
aux dépens de la terre et des pauvres.**

**Apprends-nous à découvrir
la valeur de chaque chose,
à contempler, émerveillés,
à reconnaître que nous sommes profondément unis
à toutes les créatures
sur notre chemin vers ta lumière infinie.
Merci parce que tu es avec nous tous les jours.
Soutiens-nous, nous t'en prions,
dans notre lutte pour la justice, l'amour et la paix.**

Prière chrétienne avec la création

**Nous te louons, Père, avec toutes tes créatures,
qui sont sorties de ta main puissante.
Elles sont tiennes, et sont remplies de ta présence
comme de ta tendresse.
Loué sois-tu.**

**Fils de Dieu, Jésus,
toutes choses ont été créées par toi.
Tu t'es formé dans le sein maternel de Marie,
tu as fait partie de cette terre,
et tu as regardé ce monde avec des yeux humains.
Aujourd'hui tu es vivant en chaque créature
avec ta gloire de ressuscité.
Loué sois-tu.**

**Esprit-Saint, qui par ta lumière
orientes ce monde vers l'amour du Père
et accompagnes le gémissement de la création,
tu vis aussi dans nos cœurs
pour nous inciter au bien.**

Loué sois-tu.

**Ô Dieu, Un et Trine,
communauté sublime d'amour infini,
apprends-nous à te contempler
dans la beauté de l'univers,
où tout nous parle de toi.
Éveille notre louange et notre gratitude
pour chaque être que tu as créé.**

**Donne-nous la grâce
de nous sentir intimement unis à tout ce qui existe.
Dieu d'amour, montre-nous**

**notre place dans ce monde
comme instruments de ton affection
pour tous les êtres de cette terre,
parce qu'aucun n'est oublié de toi.
Illumine les détenteurs du pouvoir et de l'argent
pour qu'ils se gardent du péché de l'indifférence,
aiment le bien commun, promeuvent les faibles,
et prennent soin de ce monde que nous habitons.
Les pauvres et la terre implorent:**

**Seigneur, saisis-nous
par ta puissance et ta lumière
pour protéger toute vie,
pour préparer un avenir meilleur,
pour que vienne
ton Règne de justice, de paix, d'amour et de beauté.
Loué sois-tu.
Amen.**

Pape François

«La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création»

Ce que saint Jean-Paul II disait sur le respect de l'environnement

Dans sa nouvelle encyclique, le Pape François fait abondamment mention des déclarations de Jean-Paul II et de Benoît XVI sur l'environnement. En fait, le Pape actuel n'a rien inventé sur la question de l'écologie, il ne fait que reprendre l'enseignement du Magistère, déjà très bien exprimé par ses deux derniers prédécesseurs.

Pour Benoît XVI, les deux principaux documents sur l'écologie sont son encyclique «Caritas in veritate», de 2009, et son Message pour la Journée mondiale de la Paix 2010, ayant pour thème «Si tu veux construire la paix, protège la création».

Quant à Jean-Paul II, c'est lui qui, en novembre 1979, avait nommé saint François d'Assise patron céleste des écologistes. Les deux principaux documents de Jean-Paul II sur l'écologie sont son encyclique «Centesimus annus» de 1991, et son Message pour la Journée mondiale de la Paix 1990, ayant pour thème «La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création». Voici de larges extraits de ce Message du 1er janvier 1990, qui résument bien la nouvelle encyclique «Laudato Si» du Pape François:

Face à la dégradation générale de l'environnement, l'humanité se rend compte désormais que l'on ne peut continuer à utiliser les biens de la terre comme par le passé. L'opinion publique et les responsables politiques en sont inquiets; les savants dans les disciplines les plus diverses en étudient les causes. On assiste ainsi à la formation d'une conscience écologique qu'il ne faut pas freiner mais favoriser, en sorte qu'elle se développe et mûrisse en trouvant dans des programmes et des initiatives concrets l'expression qui convient.

Lorsqu'il s'écarte du dessein de Dieu créateur, l'homme provoque un désordre qui se répercute inévitablement sur le reste de la création. Si l'homme n'est pas en paix avec Dieu, la terre elle-même n'est pas en paix: «Voilà pourquoi le pays est en deuil et tous ses habitants dépérissent, jusqu'aux bêtes des champs et aux oiseaux du ciel, et même les poissons de la mer disparaîtront» (Os 4, 3).

Certains éléments de la crise écologique actuelle font apparaître à l'évidence son caractère moral. Il faut y inscrire en premier lieu l'application sans discernement des progrès scientifiques et technologiques. Beaucoup de découvertes récentes ont apporté à l'hu-



manité des bienfaits indiscutables; elles manifestent même la noblesse de la vocation de l'homme à participer de manière responsable à l'action créatrice de Dieu dans le monde.

On a cependant constaté que l'application de certaines découvertes dans le cadre industriel et agricole produit, à long terme, des effets négatifs. Cela a mis crûment en relief le fait que pour aucune intervention dans un domaine de l'écosystème on ne peut se dispenser de prendre en considération ses conséquences dans d'autres domaines et, en général, pour le bien-être des générations à venir.

Mais le signe le plus profond et le plus grave des implications morales du problème écologique se trouve dans les manquements au respect de la vie qui se manifestent dans de nombreux comportements entraînant la pollution. Les conditions de la production prévalent souvent sur la dignité du travailleur, et les intérêts économiques l'emportent sur le bien des personnes, sinon même sur celui de populations entières. Dans ces cas, la pollution ou la destruction de l'environnement sont le résultat d'une vision réductrice et antinaturelle qui dénote parfois un véritable mépris de l'homme.

De même, des équilibres écologiques délicats sont bouleversés par une destruction incontrôlée des espèces animales et végétales ou par une exploitation imprudente des ressources; et tout cela, il faut le rappeler, ne tourne pas à l'avantage de l'humanité, même si on le fait au nom du progrès et du bien-être.

Enfin, on ne peut pas ne pas considérer avec une profonde inquiétude les possibilités considérables de la recherche biologique. On n'est peut-être pas encore en mesure d'évaluer les troubles provoqués dans la nature par des manipulations génétiques menées sans discernement et par le développement inconsidéré d'espèces nouvelles de plantes et de nouvelles formes de vie animale, pour ne rien dire des interventions inacceptables à l'origine même de la vie humaine. Dans un domaine aussi délicat, il n'échappe à personne que l'indifférence ou le refus des normes éthiques fondamentales portent l'homme au seuil même de son auto-destruction.

La norme fondamentale que doit respecter un juste progrès économique, industriel et scientifique, c'est le respect de la vie et, en premier lieu, de la dignité de la personne humaine.

La terre est essentiellement un héritage commun dont les fruits doivent profiter à tous. Le Concile Vatican II l'a réaffirmé: «Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples» (Constitution *Gaudium et spes*, n. 69). Cela entraîne des conséquences directes pour notre problème. Il n'est pas juste qu'un petit nombre de privilégiés continuent à accumuler des biens superflus en dilapidant les ressources disponibles, alors que des multitudes de personnes vivent dans des conditions de misère, au niveau le plus bas de survie.

C'est maintenant l'ampleur dramatique du désordre écologique qui nous enseigne à quel point la cupidité et l'égoïsme, individuels et collectifs, sont contraires à l'ordre de la création, dans lequel est inscrite également l'interdépendance mutuelle.

Il convient d'ajouter encore que l'on ne parviendra pas à un juste équilibre écologique si l'on ne s'attaque directement aux formes structurelles de la pauvreté existant dans le monde. Par exemple, la pauvreté rurale et la répartition des terres ont conduit dans de nombreux pays à une agriculture de simple subsistance et à l'appauvrissement des sols. Quand la terre ne produit plus, de nombreux agriculteurs s'établissent dans d'autres zones, aggravant souvent le processus de déforestation incontrôlée, ou bien ils s'installent dans des centres urbains déjà dépourvus d'infrastructures et de services.

En outre, certains pays fortement endettés sont en train de détruire leur patrimoine naturel, entraînant d'irréversibles déséquilibres écologiques, afin d'obtenir de nouveaux produits d'exportation. Toutefois, face à ces situations, lorsqu'on évalue les responsabilités, il serait inacceptable de ne mettre en accusation que les pauvres pour les effets négatifs qu'ils produisent sur l'environnement. Il convient plutôt d'aider les pauvres, à qui la terre est confiée comme à tous les autres, à surmonter leur pauvreté; et cela requiert une réforme courageuse des structures et de nouveaux modèles de rapports entre les Etats et les peuples.

La société actuelle ne trouvera pas de solution au problème écologique si elle ne révise sérieusement son style de vie. En beaucoup d'endroits du monde, elle est portée à l'hédonisme et à la consommation, et elle reste indifférente aux dommages qui en découlent. Comme je l'ai déjà fait observer, la gravité de la situation écologique révèle la profondeur de la crise morale de l'homme. Si le sens de la valeur de la per-

sonne et de la vie humaine fait défaut, on se désintéresse aussi d'autrui et de la terre. L'austérité, la tempérance, la discipline et l'esprit de sacrifice doivent marquer la vie de chaque jour, afin que tous ne soient pas contraints de subir les conséquences négatives de l'incurie d'un petit nombre.

L'éducation à la responsabilité écologique est donc nécessaire et urgente: responsabilité envers soi-même, responsabilité à l'égard des autres, responsabilité à l'égard de l'environnement. C'est une éducation qui ne peut être fondée simplement sur l'affectivité ou sur des velléités mal définies. Son objectif ne peut être ni idéologique ni politique, et sa conception ne peut s'appuyer sur le refus du monde moderne ou le désir vague d'un retour au «paradis perdu».

La véritable éducation à la responsabilité suppose une conversion authentique dans la façon de penser et dans le comportement. Dans ce domaine, les Eglises et les autres institutions religieuses, les Organisations gouvernementales et non gouvernementales, et aussi toutes les composantes de la société ont un rôle précis à remplir. Toutefois, la première éducatrice demeure la famille, dans laquelle l'enfant apprend à respecter son prochain et à aimer la nature.

14. On ne peut négliger, enfin, la valeur esthétique de la création. Le contact avec la nature, par lui-même, est profondément régénératrice, de même que la contemplation de sa splendeur donne paix et sérénité. La Bible parle souvent de la bonté et de la beauté de la création, appelée à rendre gloire à Dieu (cf., par exemple, Gn 1, 4 ss.; Ps 8,2; 104, 1 ss.; Sg 13, 3-5; Si 39, 16.33; 43, 1.9). La contemplation des œuvres du génie humain est peut-être plus difficile, mais non moins intense...

Les hommes et les femmes qui n'ont pas de convictions religieuses particulières reconnaissent aussi leur devoir de contribuer à l'assainissement de l'environnement, de par le sens qu'ils ont de leurs responsabilités à l'égard du bien commun. A plus forte raison, ceux qui croient en Dieu créateur et qui sont convaincus, par conséquent, de l'existence dans le monde d'un ordre et d'une finalité bien définis doivent se sentir appelés à se préoccuper du problème. Les chrétiens, notamment, savent que leurs devoirs à l'intérieur de la création et leurs devoirs à l'égard de la nature et du Créateur font partie intégrante de leur foi.

Saint Jean-Paul II



Argent perverti. Argent-dieu. Argent-tyran

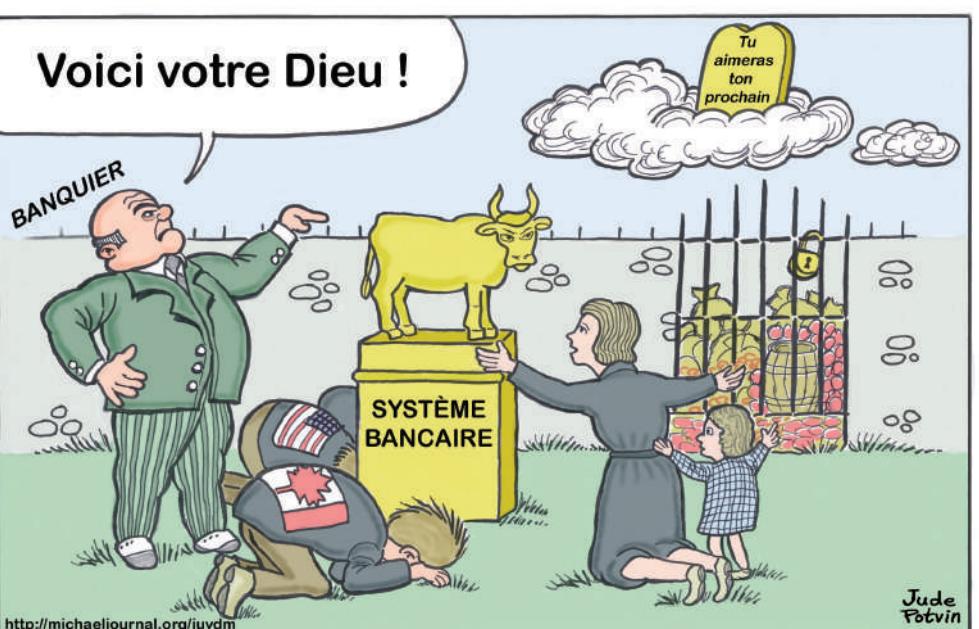
Le système financier doit exister pour distribuer les produits

par Louis Even

Perversion

Si vous étiez sur un champ de bataille moderne, vous ne seriez pas trop surpris de voir des chars d'assaut faucher des vies humaines. Ce ne serait certainement pas une vue réjouissante, mais au moins vous admettriez que les engins y sont employés à l'usage pour lequel ils furent destinés. Le char d'assaut a été conçu pour cracher des obus, non pas pour conduire les gens à la messe.

Mais, si dans une rue de votre ville, ou de votre village, vous voyiez les automobilistes se précipiter sur les piétons, les poursuivre jusque sur les trottoirs pour les écraser, vous trouveriez ce spectacle autrement plus révoltant que celui du champ de bataille. N'est-ce pas?



Détourner une chose utile de sa fin, pour en faire un instrument nuisible, c'est une perversion. Et plus la chose était parfaite, plus la perversion est criminelle.

C'est bien là le cas de notre système financier, de notre système d'argent.

Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Ce fut certainement une des plus belles inventions de l'homme. Mais cet instrument de service est devenu un instrument de punition. Social par essence, il a été perverti, transformé en un outil extrêmement anti-social.

Argent-dieu

Cette perversion a vicié toute la vie économique. L'argent est aujourd'hui imposé à l'homme comme un dieu, dans un sens bien plus profond et bien plus étendu qu'on ne l'entend généralement dénoncer par les prédateurs les plus éloquents.

Pas seulement le dieu qu'adore l'avarice en contemplant son or ou son compte de banque. Mais un dieu exigeant et tyrannique que doivent servir toutes nos activités économiques. L'argent est devenu la condition et la fin de toute entreprise qui devrait être orientée au service des besoins humains.

On cultive un champ si ça doit rapporter de l'argent. Si le champ ne produit que du blé qui ne se vend pas, on le laisse en friche. On fabrique des chaussures si ça paye. S'il n'y a pas d'argent au bout, quand même il y aurait encore des pieds nus, on arrête. Et tant qu'il y a de l'argent au bout, même si tous les pieds sont chaussés, on fabrique.

Les mêmes bras, les mêmes cerveaux, les mêmes entrepreneurs, passeront d'une production à une autre, d'un commerce à un autre, si le premier cesse de payer et si le second rapporte de l'argent. De tracteurs aujourd'hui à canons demain; de nourriture fortifiante aujourd'hui à de l'alcool empoisonneur demain. Selon que ça paye.

L'ouvrier est, comme son patron, soumis au service de ce même dieu. Il court où il y a un salaire: construction de maison ou

usine de guerre. C'est son pain qu'il veut assurément. Mais son pain, le pain de sa femme et de ses enfants, il doit aller le chercher là où il y a de l'argent au bout de sa semaine, quel que soit le genre de travail qu'on lui commande: travail de vie ou travail de mort. Peut-il même s'en inquiéter quand il ne sait pas, la plupart du temps, à quoi servira le produit de son travail?

Le bûcheron dans la forêt, le chimiste ou le manœuvre dans le moulin à papier, sont là pour l'argent de leur salaire. Que le papier produit doive servir à des mandements de carême ou à des publications pornographiques, la responsabilité du tra-

vailleur est limitée à l'enveloppe de paye. Ce n'est pas l'ouvrier que nous blâmons. Il n'est que l'esclave, condamné à servir la production qui rapporte de l'argent, sous peine de crever de faim avec sa famille.

Argent-tyran

Ce dieu-là ne réclame pas seulement la place suprême dans les décisions économiques. Comme le Moloch des Ammonites ou le Minotaure des Grecs, il lui faut des victimes humaines. Ses victimes ne se comptent plus. Son comportement peut freiner toute activité de production, paralyser la distribution des produits, jeter des millions d'êtres humains dans la faim et les privations de toutes sortes en face d'une abondance de produits. C'est même quand les produits sont accumulés devant des besoins pressants que ce dieu tyrannique semble prendre le plus de malin plaisir à mettre les familles en pénitence. Les centaines de mille chômeurs du Canada en savent quelque chose.

Le pouvoir de l'argent peut entraver les meilleures entreprises même celles des apôtres de l'Évangile. Les mains tendues de nos missionnaires, et même de directeurs d'œuvres de chez nous, n'en sont-elles pas la preuve quotidienne?

Un dieu de puissance redoutable. Et aussi un dieu de désordre, de divisions, de discorde, de conflits. Qu'est-ce qui dresse les uns contre les autres, patrons et employés, marchands et acheteurs, propriétaires et locataires? Qu'est-ce qui crée des chicanes entre époux? Qu'est-ce qui disperse les membres des familles parce que le foyer n'est qu'un taudis ou qu'une couple de chambres? Qu'est-ce qui fait le sujet des quatre cinquièmes des procès dans nos cours de justice?

Eh bien, c'est ce dieu tyrannique, cette domination de l'argent sur nos vies, tant dans l'ordre privé que dans l'ordre public, que les créditeurs veulent renverser. **Non pas supprimer le système d'argent, mais le ramener à son rôle, à sa fonction propre qui est de servir et non pas d'opprimer.**

Comme toutes les idoles, ce dieu dont nous venons de signaler la puissance, n'est qu'une création artificielle, faite de main d'homme. Son caractère artificiel a été démontré à la face de l'univers dans tous les pays civilisés, par le miracle de septembre 1939.

De l'argent pour tuer

Quel miracle? Le miracle de l'argent sortant du néant, par millions, par centaines de millions, après dix années où l'on manquait d'argent partout. Et sous quelle baguette magique? Sous le coup de la déclaration de guerre. Puis, pas une seule fois pendant les six années de guerre, dans aucun pays

Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Mais cet instrument de service est devenu un instrument de punition.



en guerre, on n'a entendu une seule fois un gouvernement dire: «On va être obligé d'arrêter cette guerre faute d'argent.» Non pas. Seuls comptaient les hommes et le matériel.

Les chômeurs, que la veille encore on envoyait crever dans leur misère, on allait maintenant les chercher pour en faire des soldats ou des producteurs de munitions. Et les millions, les milliards pour payer venaient aussi vite que le flot de tueurs et que la capacité de produire pour la tuerie.

Venir, après cela, nous parler de problème d'argent quand il n'y a pas de problème de produits, est une farce que seuls des gogos peuvent gober. **Si l'argent a pu venir aussi vite pour le gouvernement, consommateur de guerre, l'argent peut également venir aussi vite pour les individus, consommateurs de paix. Il n'y a là aucune difficulté technique. C'est affaire de décision.**

Les créditeurs se lèvent et appellent tous les patriotes à se lever avec eux contre la tyrannie de l'argent. Nous refusons la crise qui fabrique des pauvres en série et nous refusons la guerre qui fabrique des cadavres en série. L'argent doit être gouverné par la capacité de production du pays, et non pas la capacité de production être limitée par l'argent.

Il est absurde de voir des villes ou des provinces obligées de renoncer à des développements nécessaires et possibles, sous le seul prétexte de manque de moyens de paiement. Absurde que des corps publics, des conseils municipaux, doivent endetter leur population auprès de financiers, pro-

► ducteurs de rien, pour avoir la permission de mettre en œuvre des bras et des matériaux qui attendent.

Pour distribuer à tous

Puis le système financier doit exister pour distribuer les produits. Cela consiste à mettre des prix sur les produits puis à distribuer du pouvoir d'achat aux individus qui choisissent parmi les produits ceux qui conviennent à leurs besoins. Prix et pouvoir d'achat doivent s'équilibrer sinon la distribution grince, quand ce n'est pas pire.

Et comme tout le monde a des besoins, tout le monde doit avoir du pouvoir d'achat. Les besoins sont attachés à la personne, du berceau à la tombe; le droit aux produits doit être aussi attaché à la personne, du berceau à la tombe. Sinon les produits ne sont plus au service des besoins. Le Crédit Social y pourvoit par un dividende périodique à tous, du berceau à la tombe.

Le mode actuel de distribution ne peut pas garantir une part des biens de la terre à tout le monde parce qu'il attache le droit aux produits exclusivement à l'emploi. Tout le monde n'est pas employé. Le progrès tend même à diminuer l'emploi tout en augmentant la production.

On ne se nourrit pas avec de l'emploi, mais avec des produits alimentaires. On ne s'habille pas avec de l'emploi, mais avec des vêtements. Le droit aux produits doit donc être réglé d'après la présence des produits offerts aux besoins et non pas d'après la présence de l'homme dans une entreprise de production.

Si le produit vient sans le besoin de labeur humain, le droit au produit doit venir aussi sans be-

soin d'emploi. Et si beaucoup de produits viennent avec moins d'emploi, le droit à beaucoup de produits doit aussi venir avec moins d'emploi.

Maintenir la nécessité de l'emploi pour avoir le droit de vivre alors que les inventions, les machines, les perfectionnements des procédés de production, ont justement pour but d'épargner du labeur humain, c'est faire du progrès une punition au lieu d'une libération.

Jamais les syndicats ouvriers, ni les autres associations qui cherchent la sécurité économique dans l'emploi et dans le salaire, ne réussiront à obtenir cette sécurité économique dans le monde industriel d'aujourd'hui. Elles peuvent en obtenir un degré relatif pour des individus mais pas pour tous les individus.

Solution unique

Le Crédit Social, seul, offre la solution. Et nulle autre solution adéquate n'a jamais été présentée.

La fiscalité pour allocations d'assistance admet, par son existence même, que la répartition des droits aux produits est mal faite. Mais la fiscalité ne corrige pas cette mauvaise répartition. Elle la laisse continuer tout en essayant d'en atténuer les effets en prenant à l'un pour passer à l'autre.

Le Crédit Social, lui, corrige ce vice de répartition à sa source. Il distribue un pouvoir d'achat global correspondant à la production globale et il assure à chaque individu une part de ce pouvoir d'achat, part au moins suffisante pour procurer le nécessaire.

Le Crédit Social supprime le désordre économique au lieu de s'escrimer sans cesse à essayer d'en guérir les plaies.

Louis Even



Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à lui offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste, ou par carte de crédit sur notre site (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0, Canada; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse pour les autres pays, voir en page 2)

La justice est de rendre à chacun ce qui lui est dû Ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social

Intervention d'Alain Pilote au colloque international à Montauban, en France

par Alain Pilote



C.H. Douglas

Louis Even

Du 9 au 11 juin 2015, Alain Pilote, rédacteur de *Vers Demain*, participait à la Faculté de Droit de l'Université Toulouse 1 Capitole à Montauban, en France, au quatrième colloque international organisé par Mme Christine Mengès-Le Pape, professeur spécialiste de l'histoire du droit à cette université, et aussi responsable du Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP). Mme Mengès-Le Pape s'intéresse tout particulièrement à la justice distributive, et a été conquise au Crédit Social après la lecture de *l'Ile des Naufragés* de Louis Even. En 2013, elle avait invité M. Marcel Lefebvre de Rougemont à prendre part à son colloque à Montauban, et en mai 2014, elle participait à notre session d'étude à Rougemont sur la Démocratie Économique.

Le thème du colloque à Montauban en juin 2015 était «La justice entre théologie et droit», avec comme sous-thème commun à tous les intervenants la définition de la justice selon saint Thomas d'Aquin: «Rendre à chacun ce qui lui est dû». Alain Pilote intervenait lors de la séance finale du troisième jour, séance présidée par Son Eminence le Cardinal Philippe Ouédraogo, archevêque de Ouagadougou au Burkina Faso, qui était déjà lui aussi conquise au Crédit Social, ayant participé à une session d'étude à Rougemont en 2011.

Le sujet de l'intervention de M. Pilote était tout à fait approprié: «Répartitions et justice chez Louis Even», ou en d'autres mots, «ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social». Mme Mengès-Le Pape a suivi avec la dernière intervention du colloque, «Une finalité de justice: Louis Even, un économiste qui a étudié Thomas d'Aquin!» Voici le texte de l'intervention de M. Pilote:

Louis Even (1885-1974) s'est fait le propagateur, tout d'abord au Canada français, des propositions financières de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas (1879-1952), énoncées pour la première fois en 1918, et connues sous le nom de démocratie économique (d'après le premier livre de Douglas sur le sujet), ou bien de Crédit Social. Louis Even a fondé en 1939 un périodique pour faire connaître ces idées, *Vers Demain*, et aussi un groupe dévoué à faire connaître cette idée du Crédit Social, les Pèlerins de saint Michel.

La mise en application des principes de la Démocratie économique ferait l'organisme économique et social atteindre efficacement sa fin, qui est la satisfaction des besoins humains: c'est-à-dire, financer non seulement la production de biens qui correspondent



De gauche à droite, les intervenants lors de la séance finale du colloque à Montauban, le 11 juin 2015: Mme Christine Mengès-Le Pape, Alain Pilote du Canada, le Cardinal Philippe Ouédraogo, Léon Okio, professeur à l'Université d'Abomey au Bénin, et Piotr Szwedo, professeur à l'université Jagellonne de Cracovie.

Le Crédit Social repose sur trois principes (comme un trépied)



1. L'argent fait sans intérêt par la société
2. Un dividende à chaque citoyen
3. Un escompte sur les prix remboursé au marchand

► aux besoins, mais aussi financer la consommation, pour s'assurer que ces biens et services joignent véritablement les êtres humains de façon concrète.

Le génie de Louis Even a été de vulgariser les notions d'ingénieur de Douglas pour les mettre à la portée de monsieur et madame Tout-le-monde, et surtout de les éclairer de la lumière de la doctrine sociale de l'Église catholique, et de la philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Un des trois principes de la Démocratie Économique, qui fait l'objet de l'étude qui suit, est le dividende, ou revenu garanti à chaque citoyen, du berceau à la tombe, sans conditions, que l'on soit salarié ou non. (Il ne s'agit pas d'égalitarisme, puisque ceux qui sont employés recevraient leur salaire en plus du dividende.) On revient donc au fil conducteur de tout ce colloque, la définition de la justice selon saint Thomas d'Aquin: *suum cuique*, rendre à chacun ce qui lui est dû.

Mais ce dividende n'a de sens que dans la mesure où il est appliqué avec les deux autres principes de la Démocratie Économique:

1. L'argent nouveau appartient à la société, et non pas à des compagnies privées (les banques



commerciales), et doit être émis par un organisme créé par l'État, un Office national de crédit. En vérité, l'argent tire sa valeur de la capacité de production du pays, du fait qu'il existe des richesses naturelles et des travailleurs disposés à développer ces ressources. Louis Even écrit:

«L'argent doit être mis au monde à mesure que le rythme de la production et les besoins de la distribution l'exigent. Mais à qui appartient cet argent neuf en venant au monde? Aux citoyens eux-mêmes. Pas au gouvernement, qui n'est pas le propriétaire du pays, mais seulement le gardien du bien commun. ni aux comptables de l'organisme monétaire national.

«Ce n'est pas un salaire, mais une injection d'argent dans le public pour faire appel sur du travail, sur des produits qui n'attendent que cela. On ne peut une minute se représenter que l'argent nouveau appartienne à un individu ou à un groupe privé. Il n'y a pas d'autre moyen, en toute justice, de mettre cet argent nouveau en circulation qu'en en distribuant une part égale à chaque citoyen. C'est en même temps le meilleur moyen de rendre l'argent effectif, puisque cette distribution le répartit dans tout le pays.»

2. L'autre principe de la Démocratie Économique, c'est l'escompte compensé — un rabais sur les prix compensé au vendeur — pour empêcher toute hausse des prix, donc toute inflation.

Pourquoi un revenu à tous, et pourquoi l'appeler dividende?

Lorsqu'on parle de quelqu'un qui reçoit des dividendes, on pense généralement à celui qui possède des actions dans une compagnie, et qui reçoit ainsi une part des profits. Eh bien, on peut dire en toute vérité que chaque citoyen du pays, chaque membre de la société est co-capitaliste, propriétaire d'un capital réel et immensément productif.

Après le colloque, M. Pilote et la famille Le Pape se sont rendus à l'ancien couvent des Dominicains à Toulouse vénérer les reliques de saint Thomas d'Aquin. Décédé le 7 mars 1274 au monastère cistercien de Fossanova en Italie, il y reposera jusqu'à la translation de sa dépouille mortelle en 1369 à Toulouse, sur l'ordre du Pape Urbain V.



«*L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources...*»

Jean-Paul II, *Laborem exercens*

Il a été dit précédemment que l'argent, ou crédit financier est, à sa naissance, propriété de toute la société. Il l'est, parce qu'il est basé sur le crédit réel, sur la capacité de production du pays. Cette capacité de production est faite, certes, en partie, du travail, de la compétence de ceux qui participent à la production. Mais elle est faite surtout, et de plus en plus, d'autres éléments qui sont propriété de tous.

Il y a d'abord les richesses naturelles, qui ne sont la production d'aucun homme; elles sont un don de Dieu, une gratuité qui doit être au service de tous. Il y a aussi toutes les inventions faites, développées et transmises d'une génération à l'autre. C'est le plus gros facteur de production aujourd'hui. Et nul homme ne peut prétendre, plus qu'un autre, à la propriété de ce progrès, qui est fruit de générations.

Sans doute il faut des hommes actuels pour le mettre à contribution — et ceux-là ont droit à une récompense: ils la reçoivent en rémunérations: salaires, traitements, etc. Mais un capitaliste qui ne participe pas personnellement à l'industrie où il a placé son capital a droit quand même à une part du résultat, à cause de son capital.

Eh bien! le plus gros capital réel de la production moderne, c'est bien la somme des découvertes, des inventions progressives, qui font qu'aujourd'hui, on obtient plus de produits avec moins de travail. Et puisque tous les vivants sont, à titre égal, cohéritiers de cet immense capital qui s'accroît toujours, tous ont droit à une part des fruits de la production.

L'employé a droit à ce dividende et à son salaire. Le non-employé n'a pas de salaire, mais a droit à ce dividende, que nous appelons social, parce qu'il est le revenu d'un capital social.

Un double héritage

Karl Marx prétendait que le travail (le prolétariat) créait toute la richesse. Adam Smith disait que le capital (celui qui investit de l'argent dans une entreprise) avait aussi sa part. Mais tous deux ignorent ce que Douglas appelle «l'héritage culturel», ce fameux héritage des ressources naturelles et des inventions, responsable de plus de 90% de la production du pays. En fait, quand on parle des pauvres, il est tout à fait juste de parler de «déséquilibres», car ce sont des gens à qui on a refusé leur héritage.



Le dividende du Crédit Social (ou Démocratie Économique) est donc basé sur deux choses: l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations précédentes. C'est exactement ce que le Pape Jean-Paul II écrivait en 1981 dans son Encyclique *Laborem exercens*, sur le travail humain (n. 13):

«*L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources, en réalisant un ensemble d'instruments de travail toujours plus parfaits. Tout en travaillant, l'homme hérite du travail d'autrui.*»

Combler le manque de pouvoir d'achat

Une autre raison de verser un dividende à chaque citoyen est de nature mathématique: c'est que le système financier actuel crée un manque chronique de pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, les produits sont offerts à un certain prix. Les personnes qui ont de l'argent achètent ces produits en y mettant le prix. Cela permet aux personnes qui ont de l'argent de choisir les produits qui leur conviennent.

Un système de Démocratie Économique ne bouleverserait point cette méthode de distribuer les produits. La méthode est souple et bonne — à condition, évidemment, que les individus qui ont des besoins aient en même temps du pouvoir d'achat pour choisir les produits qui conviennent à leurs besoins.

Du pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui ont des besoins: c'est justement là que le système actuel a des défauts, et que la Démocratie Économique corrigerait ces défauts.

Quand la production est financée, elle fonctionne. Quand elle fonctionne, elle distribue l'argent qui sert à la financer. L'argent ainsi distribué, sous forme de salaires, profits, dividendes industriels, constitue du pouvoir d'achat pour ceux qui le reçoivent. Mais:

1. Premièrement, l'industrie ne distribue jamais le pouvoir d'achat au même régime qu'elle bâtit ses prix.

► 2. Deuxièmement, la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle.

Même si les banques ne chargeaient aucun intérêt sur l'argent qu'elles prêtent, il existerait toujours un manque de pouvoir d'achat, car jamais l'argent distribué en salaires ne peut acheter toute la production, qui comprend d'autres éléments dans ses prix.

Certains économistes prétendent que la production finance automatiquement la consommation, que les salaires distribués suffisent pour acheter tous les biens mis en vente, mais les faits prouvent le contraire. L'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas fut le premier à démontrer ce manque chronique de pouvoir d'achat, et à y apporter une solution scientifique, connue sous le nom de «Démocratie économique» ou «Crédit Social». Douglas explique ainsi ce manque de pouvoir d'achat par ce qu'il appelle le «théorème A + B»:

A ne peut acheter A + B

Le producteur doit inclure dans ses prix tous ses coûts de production s'il désire rester en affaires. Les salaires distribués à ses employés – que Douglas appelle «paiements A» – ne sont qu'une partie du coût de production du produit. Le producteur a aussi d'autres coûts de production qui ne sont pas distribués en salaires, mais qu'il doit inclure dans ses prix: les paiements pour les matériaux, les taxes, les frais bancaires, l'entretien et le remplacement des machines, etc. Douglas appelle ces paiements faits à d'autres organisations les «paiements B».

Le prix de vente du produit doit inclure tous les coûts: les salaires (A) et les autres paiements (B). Le prix de vente du produit sera donc A + B. Alors, il est évident que les salaires (A) ne peuvent acheter la somme de tous les coûts (A + B). Il y a donc un manque chronique de pouvoir d'achat dans le système.

Quand le produit fini est offert au public, il est accompagné de son prix. Mais une partie de l'argent figurant dans ce prix fut distribuée, peut-être, il y a six mois, un an, ou plus. Une autre partie le sera seulement après que le produit aura été vendu et que le marchand se sera servi de son profit. Une autre partie, dans dix ans peut-être, quand la machine, dont l'usure est inscrite en frais dans les prix, sera remplacée par une machine neuve. Etc.

Puis, il y a des personnes qui reçoivent de l'argent et ne s'en servent pas. (Ils l'épargnent.) Cet argent est dans les prix; il n'est pas dans le pouvoir d'achat de ceux qui ont besoin des produits.

Le remboursement des prêts bancaires à terme fixé et le système fiscal actuel accentuent encore la discordance entre les prix et le pouvoir d'achat. D'où l'accumulation des produits. D'où le chômage, et le reste.

Certains peuvent répliquer que les entreprises payées par les paiements «B» (celles ayant fourni la matière première, la machinerie, etc.) paient des salaires à leurs propres employés, et qu'une partie des paiements «B» devient ainsi des paiements «A» (salaires). Cela ne change rien à la vérité de ce qui

a été dit précédemment: c'est tout simplement un salaire distribué à une autre étape de la production, et ce salaire (A) ne se distribue pas sans entrer dans un prix, qui ne peut être moindre que A + B; l'écart existe toujours.

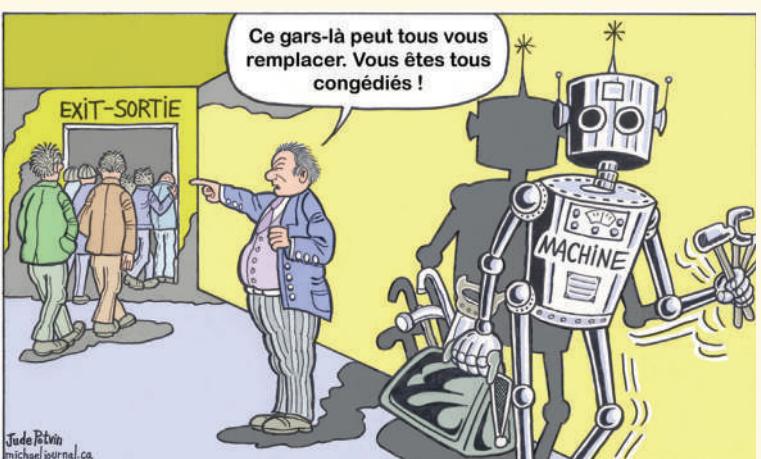
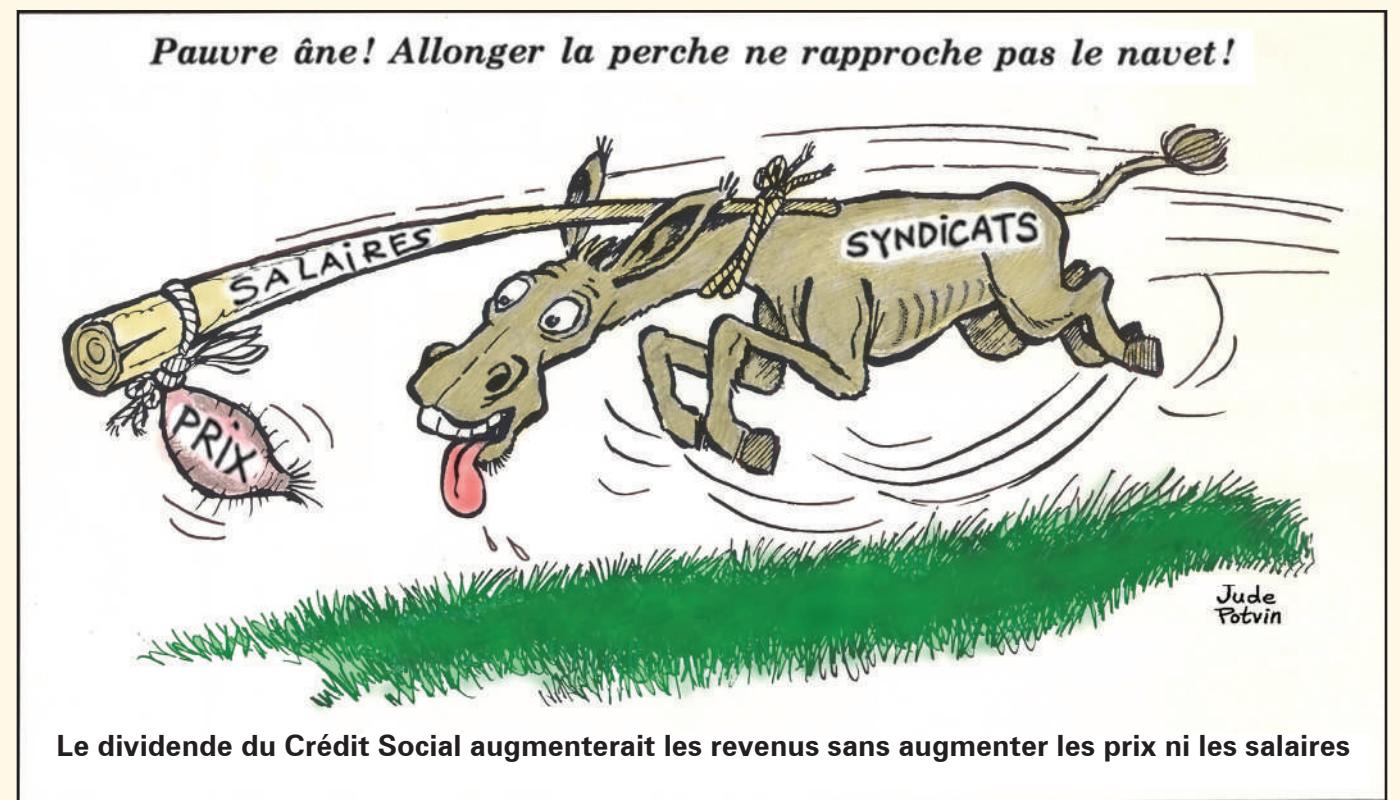
Même si on essaie d'augmenter les salaires pour rattraper les prix, la hausse des salaires sera incluse automatiquement dans les prix, et rien ne sera réglé. (C'est comme l'âne qui court après le navet sur la caricature sur la page précédente.) Pour pouvoir acheter toute la production, il faut donc un revenu supplémentaire en dehors des salaires, au moins égal à B. C'est ce que ferait le dividende du crédit social, accordé à chaque mois à chaque citoyen du pays. (Remarquez bien, ce dividende serait financé par de l'argent nouveau créé par la nation, et non pas par les taxes des contribuables, car ce serait alors de l'argent provenant des salaires.)

Sans cette autre source de revenu (le dividende), il devrait y avoir théoriquement, dans le système actuel, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouter leur marchandise. (Achetez maintenant, payez plus tard... en 36 versements !)

Le progrès remplace le besoin de labeur humain

Un autre défaut du système financier actuel est que la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle. Et plus la production provient des machines, moins elle provient du travail humain. Elle augmente alors même que l'emploi nécessaire diminue. Il y a donc conflit entre le progrès qui supprime le besoin de labeur, et le règlement qui ne distribue de pouvoir d'achat qu'à l'emploi.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre. Et tout le monde a droit aux nécessités de la vie. Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes, pas seulement pour les employables.



C'est pourquoi la Démocratie économique ferait ce que le système actuel ne fait pas. Sans supprimer la récompense au travail, il distribuerait à tous un revenu périodique, appelé dividende social – revenu lié à la personne et non pas à l'emploi.

Les biens de la terre ont créés pour tous

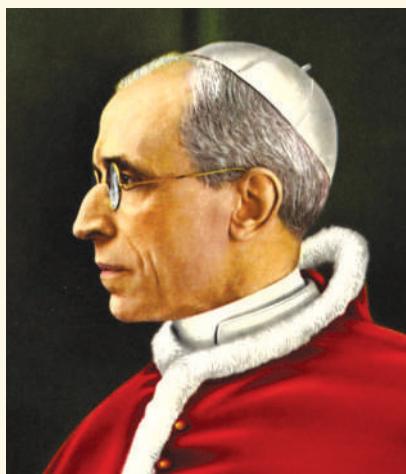
C'est le moyen le plus direct, le plus concret pour garantir à tout être humain l'exercice de son droit fondamental à une part des biens de la terre. Toute personne possède ce droit – non pas à titre d'embauché dans la production, mais à seul titre d'être humain.

Cette notion de la destination universelle des biens a été reprise plusieurs fois par le Magistère de l'Église, y compris dans le document conciliaire *Gaudium et Spes* (paragraphe 69) et les encycliques sociales de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI. Dans le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, la destination universelle des biens de la terre fait partie du deuxième des quatre grands principes de l'enseignement social de l'Église, le bien commun (les trois autres principes étant le primauté de la personne humaine, la subsidiarité et la solidarité).

Pour ne citer qu'un pape, nous reprenons ici les paroles de Pie XII son radio-message du 1er juin 1941 (à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII):

«Les biens créés par Dieu l'ont été pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité.»

«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit. Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par l'exercice d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels.»

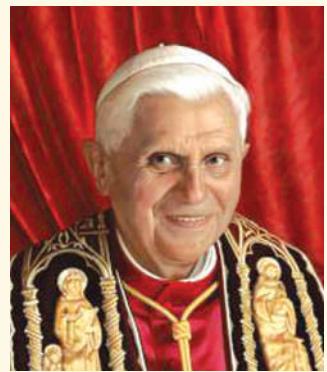


Le Pape Pie XII

Pie XII dit qu'il appartient aux peuples eux-mêmes, par leurs lois et leurs règlements, de choisir les méthodes capables de permettre à chaque homme d'exercer son droit à une part des biens terrestres. Le dividende à tous le ferait. Aucune autre formule proposée n'a été, de loin, aussi effective, pas même nos actuelles lois de sécurité sociale.

Aujourd'hui, ce n'est pas la production qui manque, mais c'est la distribution qui fait défaut. Il faut

► donc avoir recours à la «justice distributive», à la distribution par un dividende. Benoît XVI écrivait dans son encyclique *Caritas in veritate*:



Benoît XVI

«La doctrine sociale de l'Église n'a jamais cessé de mettre en évidence l'importance de la justice distributive et de la justice sociale pour l'économie de marché (n. 35) ... La vie économique a sans aucun doute besoin du contrat (les salaires en échange du travail fourni) pour réglementer les relations d'échange entre valeurs équivalentes. Mais elle a tout autant besoin de lois justes et de formes de redistribution guidées par la politique, ainsi que d'œuvres qui soient marquées par l'esprit du don.» (n. 37)

Dans *Caritas in veritate*, Benoît XVI insiste beaucoup sur l'économie de don, l'économie de gratuité, tant au niveau des personnes que des institutions. Tout ne peut être calculé en salaires, beaucoup de bien peut être fait par le bénévolat. Dans un système de Crédit Social, les citoyens ayant la sécurité économique garantie par le dividende, l'entraide et le bénévolat croîtraient tout naturellement. Dieu Lui-même nous comble de gratuités avec les ressources naturelles et la nourriture qu'il donne en abondance: le dividende serait le reflet de cette générosité, de ces gratuités de Dieu.

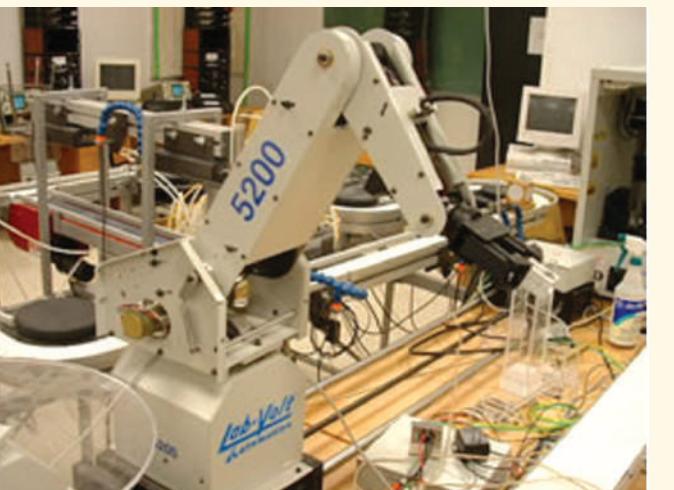
Dans la mesure où la production peut se passer d'emploi humain, le pouvoir d'achat exprimé par l'argent doit atteindre les consommateurs par un autre canal que la récompense à l'emploi. Le remplacement de l'homme par la machine dans la production devrait être un enrichissement, délivrant l'homme de soucis purement matériels et lui permettant de se livrer à d'autres fonctions humaines que la seule fonction économique. Si c'est au contraire une cause de soucis et de privations, c'est simplement parce qu'on refuse d'adapter le système financier à ce progrès, qu'on veut limiter les revenus au seul emploi rémunéré.

La technologie, alliée ou ennemie de l'homme?

La technologie est-elle un mal? Doit-on se révolter et détruire toutes les machines parce qu'elles nous enlèvent nos emplois? Non, si le travail peut être accompli par la machine, tant mieux: cela permettra à l'homme de consacrer ses temps libres à d'autres activités, à des activités libres, des activités de son choix. Mais cela, à condition qu'il reçoive un revenu pour remplacer le salaire qu'il a perdu avec l'introduction de la machine, du robot; autrement, la machine, qui devrait être l'alliée de l'homme, devient son ennemi, car elle le prive de revenu, et l'empêche de vivre.

En 1850, alors que les manufactures venaient à peine d'apparaître, au tout début de la Révolution industrielle, l'homme faisait 20% du travail, l'animal 50%, et la machine 30%. En 1900, l'homme accomplissait seulement 15% du travail, l'animal 30%, et la machine 55%. En 1950, l'homme ne faisait que 6% du travail, et les machines accomplissaient le reste — 94%. (Les animaux ont été libérés!)

Et nous n'avons encore rien vu, puisque nous entrons maintenant dans l'ère de l'ordinateur. Une «troisième révolution industrielle» a commencé avec l'apparition des transistors et de la puce de silicium, ou microprocesseur (qui peut effectuer jusqu'à un million d'opérations à la seconde). «Cette puce peut être programmée de manière à retenir de nouvelles informations et s'ajuster, et ainsi remplacer les travailleurs sur les lignes d'assemblage... De telles usines entièrement automatisées existent déjà, comme l'usine de moteurs de la compagnie Fiat en Italie, qui est contrôlée par une vingtaine de robots, et l'usine d'automobiles de la compagnie Nissan à Zama, au Japon, qui produit 1,300 automobiles par jour avec l'aide de seulement 67 personnes — ce qui représente plus de 13 autos par jour par travailleur.



En 1964, était présenté au Président des Etats-Unis, un rapport intitulé «Le chaos social dans l'automation», signé par 32 sommités, dont M. Gunnar Myrdal, économiste né en Suède, et le Dr. Linus Pauling, détenteur d'un Prix Nobel. Ce rapport disait en résumé que «les Etats-Unis, et éventuellement le reste du monde, seraient bientôt impliqués dans une «révolution» qui promet une production illimitée... par des systèmes de machines qui nécessiteront peu de coopération des êtres humains. Par conséquent, on doit agir pour garantir un revenu à tous les hommes, qu'ils soient ou non engagés dans ce qui est communément appelé travail.»

Dans son livre intitulé *La fin du travail* publié en 1995, l'auteur américain Jeremy Rifkin cite une étude suisse selon laquelle «d'ici 30 ans, moins de 2% de la main-d'œuvre suffira à produire la totalité des biens

dont le monde a besoin.» Rifkin affirme que trois travailleurs sur quatre — des commis jusqu'aux chirurgiens — seront éventuellement remplacés par des machines guidées par ordinateurs.

Si le règlement qui limite la distribution d'un revenu à ceux qui sont employés n'est pas changé, la société se dirige tout droit vers le chaos. Il serait tout simplement absurde et ridicule de taxer 2% des travailleurs pour faire vivre 98% de chômeurs! Il faut absolument une source de revenu non liée à l'emploi.

Implications environnementales

Si on veut persister à tenir tout le monde, hommes et femmes, employés dans la production, même si la production pour satisfaire les besoins de base est déjà toute faite, et cela, avec de moins en moins de labeur humain, alors il faut créer de nouveaux emplois complètement inutiles, et dans le but de justifier ces emplois, créer de nouveaux besoins artificiels, par une avalanche de publicité, pour que les gens achètent des produits dont ils n'ont pas réellement besoin. C'est ce qu'on appelle «la société de consommation».

De même, on fabriquera des produits dans le but qu'ils durent le moins longtemps possible, dans le but d'en vendre plus, et faire plus d'argent, ce qui entraîne un gaspillage non nécessaire des ressources naturelles, et la destruction de l'environnement. (C'est ce qu'on appelle l'obsolescence programmée.) Aussi, on persistera à maintenir des travaux qui ne nécessitent aucun effort de créativité, qui ne demandent que des efforts mécaniques, qui pourrait facilement être faits uniquement par des machines, des travaux où l'employé n'a aucune chance de développer sa personnalité. Mais pour cet employé, ce travail, si déshumanisant soit-il, est la condition d'obtenir l'argent, le permis de vivre.

Activités libres

Mais alors, si l'homme n'est pas employé dans un travail salarié, que va-t-il faire de ses temps libres? Il l'occupera à faire des activités libres, des activités de son choix. C'est justement dans ses temps libres que l'homme peut vraiment développer sa personnalité, développer les talents que Dieu lui a donnés et les utiliser à bon escient.

De plus, c'est durant leurs temps libres que l'homme et la femme peuvent s'occuper de leurs devoirs familiaux, religieux et sociaux: élever leur famille, pratiquer leur religion (connaître, aimer et servir Dieu), venir en aide à leur prochain. Élever des enfants est le travail le plus important au monde, mais parce que la femme qui reste au foyer pour élever ses enfants ne reçoit pas de salaire, on considère qu'elle ne fait rien, qu'elle ne travaille pas!

Être libéré de la nécessité de travailler pour produire les biens essentiels à la vie ne signifie aucunement paresse. Cela signifie tout simplement que l'individu est alors en position de choisir l'activité qui l'intéresse. Sous un système de Crédit Social, il y aura une floraison d'activités créatrices. Par exemple, les grandes inventions, les plus grands chefs-d'œuvre de l'art, ont été accomplis dans des temps libres. Comme le disait C. H. Douglas:

«La majorité des gens préfèrent être employés — mais dans des choses qu'ils aiment plutôt que dans des choses qu'ils n'aiment pas. Les propositions du Crédit Social ne visent aucunement à produire une nation de paresseux... Le Crédit Social permettrait aux gens de s'adonner aux travaux pour lesquels ils sont qualifiés. Un travail que vous faites bien est un travail que vous aimez, et un travail que vous aimez est un travail que vous faites bien.»

Le capitalisme doit être corrigé

En terminant, il est bon de faire quelques distinctions sur le sens à donner au mot «capitalisme» car, selon l'enseignement de l'Église catholique, le capitalisme n'est pas à condamner en soi-même, mais «il a été vicié».

La doctrine sociale de l'Église se situe au-dessus des systèmes économiques existants, puisqu'elle se confine au niveau des principes. Un système économique sera bon ou non dans la mesure où il applique ces principes de justice enseignés par l'Église. C'est la raison pour laquelle le Pape Jean-Paul II écrivait en 1987, dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*, que l'Église «adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral et du collectivisme marxiste... deux conceptions du développement imparfaites et ayant besoin d'être radicalement corrigées.»

Il est facile à comprendre pourquoi l'Église condamne le communisme, ou collectivisme marxiste qui, comme le rappelait le Pape Pie XI (en 1937 dans l'encyclique *Divini redemptoris*), est «intrinsèquement pervers» et anti-chrétien, puisque son but avoué est la destruction complète de la propriété privée, de la famille, et de la religion. Mais pourquoi l'Église condamnerait-elle le capitalisme? Le capitalisme ne vaudrait pas mieux que le communisme?

Même si le marxisme s'est écroulé, cela ne signifie pas pour autant le triomphe du capitalisme, car même après la chute du communisme, il existe encore des millions de pauvres et de situations d'injustice sur la planète. Jean-Paul II écrivait, dans son encyclique *Centesimus annus* (n. 42):

«La solution marxiste a échoué, mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le Tiers-Monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés, contre lesquels la voix de l'Église s'élève avec fermeté. Des foules importantes vivent encore dans des conditions de profonde misère matérielle ►

► **et morale. Certes, la chute du système communiste élimine dans de nombreux pays un obstacle pour le traitement approprié et réaliste de ces problèmes, mais cela ne suffit pas à les résoudre.»**

Par ailleurs, toujours dans la même encyclique, Jean-Paul II reconnaît aussi les mérites de la libre entreprise, de l'initiative privée et du profit: «Il semble que, à l'intérieur de chaque pays comme dans les rapports internationaux, le marché libre soit l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins. Toutefois, cela ne vaut que pour les besoins 'solvables', parce que l'on dispose d'un pouvoir d'achat, et pour les ressources qui sont 'vendables', susceptibles d'être payées à un juste prix. Mais il y a de nombreux besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par le marché. C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte que les besoins humains fondamentaux ne restent pas insatisfaits et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences.»

Ce que l'Église reproche au capitalisme actuel n'est donc pas la propriété privée ni la libre entreprise. Au contraire, loin de souhaiter la disparition de la propriété privée, l'Église souhaite plutôt sa diffusion la plus large possible pour tous, que tous soient propriétaires d'un capital, soient réellement «capitalistes»:

Jean XXIII écrivait en 1961 dans *Mater et Magistra* (nn. 114-115.): «La dignité de la personne humaine exige normalement, comme fondement naturel pour vivre, le droit à l'usage des biens de la terre; à ce droit correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée autant que possible à tous....



Jean XXIII

(Il faut) mettre en branle une politique économique qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes.»

Le Crédit Social, avec son dividende à chaque individu, reconnaîtrait chaque être humain comme étant un véritable capitaliste, propriétaire d'un capital, co-héritier des richesses naturelles et du progrès (les inventions humaines, la technologie).

Le capitalisme a été vicié par le système financier

Ce que l'Église reproche au système capitaliste, c'est que, précisément, tous et chacun des êtres

humains vivant sur la planète n'ont pas accès à un minimum de biens matériels, permettant une vie décente, et que même dans les pays les plus avancés, il existe des milliers de personnes qui ne mangent pas à leur faim. C'est le principe de la destination universelle des biens qui n'est pas atteint: la production existe en abondance, mais c'est la distribution qui est défectueuse.

Et dans le système actuel, l'instrument qui permet la distribution des biens et des services, le signe qui permet d'obtenir les produits, c'est l'argent. C'est donc le système d'argent, le système financier qui fait défaut dans le capitalisme.

Les maux du système capitaliste ne proviennent donc pas de sa nature (propriété privée, libre entreprise), mais du système financier qu'il utilise, un système financier qui domine au lieu de servir, qui vicié le capitalisme. Le Pape Pie XI écrivait dans son encyclique *Quadragesimo anno*, en 1931: «Le capitalisme n'est pas à condamner en lui-même, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il a été vicié.»

Le vice du système: l'argent est créé par les banques sous forme de dette

Le système financier actuel n'accomplit pas son rôle, il a été détourné de sa fin. (Faire les biens joindre les besoins.) L'argent ne devrait être qu'un instrument de distribution, un signe qui donne droit aux produits, une simple comptabilité.

L'argent devrait être un instrument de service, mais les banquiers, en se réservant le contrôle de la création de l'argent, en ont fait un instrument de domination: Puisque le monde ne peut vivre sans argent, tous – gouvernements, compagnies, individus – doivent se soumettre aux conditions imposées par les banquiers pour obtenir de l'argent, qui est le droit de vivre dans notre société actuelle. Cela établit une véritable dictature sur la vie économique: Les banquiers sont devenus les maîtres de nos vies, tel que le rapportait très justement encore Pie XI dans *Quadragesimo anno* (n. 106):

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absous de l'argent et du crédit, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.»



Pie XI

Aucun pays ne peut rembourser sa dette dans le système actuel, puisque tout argent est créé sous forme de dette: tout l'argent qui existe vient en circulation

seulement lorsqu'il est prêté par les banques, à intérêt. Et chaque fois qu'un prêt est remboursé, cette somme d'argent cesse d'exister, est retirée de la circulation.

Le défaut fondamental dans ce système est que lorsque les banques créent de l'argent nouveau sous forme de prêts, elles demandent aux emprunteurs de ramener à la banque plus d'argent que ce que la banque a créé. (Les banques créent le capital qu'elles prêtent, mais pas l'intérêt qu'elles exigent en retour.) Puisqu'il est impossible de rembourser de l'argent qui n'existe pas, la seule solution est d'emprunter de nouveau pour pouvoir payer cet intérêt, et d'accumuler ainsi des dettes impayables.

Cette création d'argent sous forme de dette par les banquiers est leur moyen d'imposer leur volonté sur les individus et de contrôler le monde:

«Parmi les actes et les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les 'structures' qu'ils introduisent, deux éléments paraissent

aujourd'hui les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa propre volonté.» (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 37.)

Puisque l'argent est un instrument essentiellement social (un symbole, une représentation des biens et services, et non pas une marchandise, la doctrine de la Démocratie Économique propose que l'argent soit émis par la société, et non par des banquiers privés pour leur profit:

«Il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées.» (Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*.)

Alain Pilote



Un CD-trésor en cadeau à tous nos abonnés

Nous désirons envoyer à tous ceux qui nous en font la demande, un CD en cadeau. Ce CD sera un trésor pour vous, pour votre famille et vos amis, si vous l'écoutez et le faites écouter. Tout ce que nous vous demandons en retour, c'est un don ou contribution volontaire pour couvrir les frais de poste pour l'envoi du CD.

Si vous l'écoutez, vous en serez ravis, il contient des causeries MP3 données à la radio par les fondateurs de Vers Demain: Louis Even et madame Gilberte Côté-Mercier, des commentaires d'évêques et de prêtres africains ayant participé à nos sessions d'étude à Rougemont, ainsi que les fichiers pdf de nos quatre livres sur le Crédit Social. (En tout, plus de 80 heures d'écoute.) Vous vous exclamez comme tous ceux qui l'écoutent: «Quel trésor! Quelle lumière!»

Il faut l'emmagasiner dans votre cerveau, en l'écoulant. vous aurez des réponses au grave problème de la pauvreté dans le monde, au pourquoi des crises et des guerres, au pourquoi de ces soucis de manque d'argent qui vous causent tant de souffrances et d'inquiétudes. L'un des évêques, venu à l'une de nos premières sessions d'étude, Mgr Benjamin Almoneda, qui était évêque de Daet aux Philippines, nous a dit en 2006: «Vous possédez un trésor et vous n'avez pas le droit de le garder pour vous, invitez les évêques, ne craignez pas.» Écoutez ce CD. Faites-le entendre dans votre maison, intéressez-y vos enfants. Après la foi catholique, c'est le plus bel héritage que vous pouvez leur laisser.

Il n'y a pas de droit d'auteur vous pouvez copier ce CD, le multiplier et le distribuer. Allez le faire entendre à vos voisins. Le temps est propice, c'est la crise économique. Les banquiers restreignent le crédit; les gouvernements décrètent un temps d'austérités, des coupures dans le budget, le pauvre peuple doit se serrer la ceinture. Le CD fait la lumière sur ces calamités et apporte la solution aux problèmes. Il faut l'écouter et le faire écouter dans tout l'univers afin de monter une force assez puissante pour vaincre ce mauvais système d'argent-dette cause de tant de malheurs. N'hésitez pas, commandez votre CD! — Thérèse Tardif



«Grâce à ce CD, maintenant je comprends l'astuce des banques!»

Un nouveau système financier qui respecte le plan de Dieu pour Sa création

Le Crédit Social mettrait fin au gaspillage des ressources tout en permettant l'épanouissement de la personne humaine

par Alain Pilote

Le Pape François en a surpris plus d'un avec ses paroles très fortes dans sa toute dernière encyclique *Laudato Si* pour éveiller les consciences sur l'urgence d'une écologie «intégrale», qui prenne soin autant des êtres humains que de la nature, qui sont tous deux sacrifiés sur l'autel du dieu argent», du profit à tout prix peu importe les conséquences sur l'environnement et sur les personnes. Plusieurs sont même allés jusqu'à condamner l'encyclique avant même qu'elle soit publiée, prétextant que le changement climatique n'est pas causé par l'activité humaine, mais provient de causes naturelles. Et ils s'inquiètent aussi que le Pape fasse le jeu des promoteurs d'un gouvernement mondial qui exagèrent l'état de détérioration de la Terre pour imposer des mesures drastiques, comme une réduction radicale de la population de la planète par l'avortement, la contraception, les guerres, maladies, etc.

Le Pape François est parfaitement conscient qu'il existe un tel courant d'idées et des gens qui en font la promotion, mais il ne tombe pas dans leur panneau. Il mentionne très clairement dans son encyclique que la réduction de la population et l'avortement ne sont pas la solution aux problèmes environnementaux. Il oriente plutôt le débat d'un point de vue réellement chrétien.

Et pour ce qui de savoir si le réchauffement de la planète est dû à des causes humaines plutôt que naturelles, le Pape lui-même n'en fait pas un dogme, disant que le débat reste ouvert sur ce sujet dans les milieux scientifiques. Il écrit au paragraphe 61 de *Laudato Si*:

«Sur beaucoup de questions concrètes, en principe, l'Église n'a pas de raison de proposer une parole définitive et elle comprend qu'elle doit écouter puis promouvoir le débat honnête entre scientifiques, en respectant la diversité d'opinions. Mais il suffit de regarder la réalité avec sincérité pour constater qu'il y a une grande détérioration de notre maison commune.»

Autrement dit, même si on ne croit pas au réchauffement de la planète, on ne peut nier qu'il existe quand même une multitude d'exemples de détérioration de la planète et de gaspillage tout à fait inutile des ressources naturelles, entraînant une pile de déchets toxiques.

Le Pape emploie aussi des termes très directs pour dénoncer le système financier actuel, où tout est soumis au «dieu argent». Si certains en sont scandalisés, jusqu'à accuser le Pape d'avoir des tendances marxistes, c'est qu'ils ont eux-mêmes fait un dieu et

un dogme du système financier actuel, prétendant qu'il est parfait et que quiconque ose le remettre en question est un communiste! Ils ignorent l'enseignement des papes sur le capitalisme (voir pages 26 et 27 de ce magazine), qui fait la distinction entre le système producteur (libre marché, entreprise privée) qui fonctionne très bien, et le système financier qui est la source des problèmes. Ils ignorent entre autres ces paroles très fortes du Pape Pie XI dans *Quadragesimo anno* en 1931: »Ceux qui contrôlent l'argent et le crédit contrôlent nos vies, et sans leur permission nul ne peut plus respirer.»

L'obsolescence programmée

Au paragraphe 203 de *Laudato Si*, le Pape parle du marché qui «tend à créer un mécanisme consumériste compulsif pour placer ses produits, les personnes finissent par être submergées, dans une spirale d'achats et de dépenses inutiles.»

Un exemple de cela, c'est ce qu'on appelle «l'obsolescence programmée»: les produits sont conçus pour durer le moins longtemps possible, afin d'obliger les consommateurs à les remplacer plus tôt que prévu. Et parfois, même si l'objet est encore fonctionnel, la publicité vous convaincra de le changer pour être à la fine pointe de la mode. On veut que les gens consomment!

On n'a qu'à penser aux imprimantes à jet d'encre pour ordinateurs: quand la cartouche d'encre est vide, il est moins cher d'acheter une nouvelle imprimante au complet que de remplacer les cartouches. Même chose pour la plupart des appareils électroniques: on ne répare pas, c'est moins cher d'acheter un nouveau modèle, même si en réalité il ne s'agit que de remplacer un petit morceau défectueux.



Si on examine le problème de plus près, on voit bien que ce sont les règlements du système financier actuel qui amènent une telle dégradation inutile des ressources de la planète — surtout le règlement qui veut lier la distribution du pouvoir d'achat à l'emploi, entraînant des situations de ce genre: des groupes écologistes voudraient que telle usine soit forcée de cesser de polluer, mais le gouvernement réplique que cela coûterait trop cher à cette compagnie, et qu'elle risquerait de fermer ses portes, et qu'il est préférable de conserver ces précieux emplois, même s'il faut pour cela sacrifier l'environnement.

On sacrifie le réel — l'environnement — au signe, l'argent. On crée des emplois, mais au dépens de la survie même de la planète. Même si on empoisonne les gens, ce n'est pas grave, pourvu que ça paie! Comme l'écrit le Pape François au paragraphe 195: «Le principe de la maximisation du gain, qui tend à s'isoler de toute autre considération, est une distorsion conceptuelle de l'économie: si la production augmente, il importe peu que cela se fasse au prix des ressources futures ou de la santé de l'environnement.»

Un proverbe amérindien décrit bien ce paradoxe: «**Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas.**»

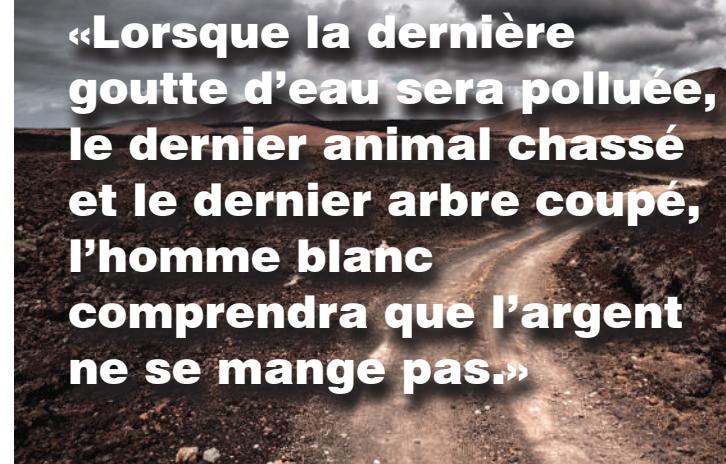
Et que dire de tous les besoins artificiels créés dans le seul but de tenir les gens employés, de tous ces gens qui travaillent dans la paperasse dans des bureaux, et des produits fabriqués pour durer le moins longtemps possible, afin d'en vendre le plus possible? Tout cela entraîne un gaspillage et une destruction non nécessaires du milieu naturel.

La cause fondamentale de la pollution de l'environnement, du gaspillage des ressources de la terre, c'est le manque chronique de pouvoir d'achat, inhérent au système financier actuel. En d'autres mots, les consommateurs n'ont jamais assez d'argent pour pouvoir acheter les produits qui existent; la population ne peut acheter ce qu'elle a elle-même produit. Il faut donc créer des besoins inutiles pour distribuer des salaires pour acheter la production utile déjà faite. (Voir en page 21 et suivantes, l'explication du théorème A + B et le manque de pouvoir d'achat.)

Redéfinir la croissance

De là vous pouvez imaginer tout l'effet que ces politiques économiques insensées ont sur l'environnement. Par exemple, on parle de croissance, de la nécessité pour les pays de produire toujours plus, d'être plus compétitifs. En réalité, un pays devrait être capable d'augmenter, stabiliser ou diminuer sa production selon les besoins de sa population, et dans bien des cas, une diminution de la production pourrait s'avérer le choix le plus approprié.

En effet, si pendant deux années, on a pu fournir



«Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas.»

à chaque foyer une machine à laver devant durer 20 ans, il serait tout à fait insensé de continuer de produire encore plus de machines à laver! L'industriel américain Henry Ford aurait dit que le but d'un bon manufacturier d'automobiles devrait être de fabriquer une voiture familiale de qualité qui durerait toute la vie. La construction d'une telle voiture est technique-ment possible, mais l'industrie automobile prend une place tellement considérable dans notre économie, que si de telles autos étaient construites, cela créerait un véritable chaos économique: que ferait-on de tous ces travailleurs, comment les tiendrait-on employés, au nom du sacro-saint principe du plein emploi?

Si on ne pense qu'en termes financiers, la croissance semble une nécessité, mais d'un point de vue réel, en termes de biens physiques, elle est insensée.

Ce thème du «consumérisme» (la création de besoins artificiels pour faire fonctionner l'économie) a été développé dans un article intitulé «*Green — Where Money is Concerned*» (L'écologie et la question de l'argent), publié dans le numéro de l'été 1991 de la publication anglaise *The Social Crediter*. En voici des extraits:

«**Les effets de cette activité économique sur l'environnement sont énormes. Des milliers d'intrusions nuisibles sur la nature sont justifiées sous prétexte qu'elles distribuent des revenus dans les poches des gens. On accepte la production de biens de mauvaise qualité et qui, à dessein, deviennent vite démodés, parce qu'ils garantissent un remplacement rapide des biens, et soutiennent l'activité économique, en tenant le plus de monde employé possible... La production ainsi obtenue est fièrement comptabilisée dans les statistiques gouvernementales, sans se soucier de savoir si cette production dégrade les gens ou les rend fous, ou bien si elle sert réellement à quelque chose et comble vraiment un besoin des consommateurs.**

«Des édifices à bureaux doivent être construits et entretenus pour loger ceux qui sont "pleinement employés"; des montagnes de fournitures et d'équipements doivent être fabriqués pour tenir occupés ces employés de bureaux; des systèmes pour les

► transporter de leur maison à leur lieu de travail, et vice et versa, doivent être installés; une grande quantité de pétrole doit être extraite, raffinée, transportée puis brûlée pour les transporter et chauffer les édifices à bureaux, et ainsi de suite.

Pour corriger le problème

«En réalité, la seule manière de faire face à ce problème de pollution et de détérioration est d'enlever l'incitatif à l'abus. Le principal moteur de gaspillage économique est l'emphase mise sur la production comme une fin, pour faire face au défaut dans le système de distribution du revenu. Enlever ce défaut du mécanisme de distribution amènerait les gens à cesser de construire des biens de capital que personne ne désire. Cela permettrait une évaluation rationnelle et équilibrée de notre situation environnementale, et offrirait la plus grande gamme possible pour corriger la situation.

«La première étape vers une régénération économique et environnementale est d'augmenter le revenu des consommateurs. Par "revenu", nous voulons bien sûr dire "pouvoir d'achat réel" — pas une dette recyclée. Les banques créent des milliards de dollars chaque jour, basés sur les richesses réelles produites par la population, et en conséquence, le pays patauge dans les dettes. On pourrait ordonner à ces mêmes institutions de créer de l'argent sans dette et, pour équilibrer les prix et le pouvoir d'achat, distribuer cet argent sous forme de dividendes payables à tous les citoyens.

«Contre le souhait de pratiquement toute personne consciente, notre belle planète est ravagée et

polluée de façon intensive et, dans une manœuvre pour nous tromper, des gens affamés de pouvoir se servent de ces problèmes environnementaux pour servir leurs propres fins politiques. Lorsque nous remontons jusqu'à la source des causes de la situation actuelle, nous découvrons un système financier défectueux. Nous n'avons pas besoin de détruire le système d'argent — agir ainsi serait en effet une grave erreur — mais il est d'une importance cruciale que nous réformions ce système, afin qu'il devienne le serviteur, et non le maître, de nos aspirations.» (Fin de l'extrait de l'article du Social Crediter.)

À la toute fin de son encyclique, le Saint-Père parle du besoin de changer de style de vie et de réduire notre consommation. Mais parler de simplicité volontaire, de consommer moins, va à l'encontre du système financier actuel, et entraînerait la fermeture d'usines et la mise à pied de milliers de travailleurs. Le Pape admet lui-même d'ailleurs que pour appliquer les changements qu'il demande dans son encyclique, un changement du système financier doit d'abord avoir lieu, pour l'adapter à l'économie réelle et au bien commun.

Nous sommes entièrement d'accord avec le Saint-Père, et nous prétendons que le système de Démocratie Économique, ou Crédit Social, tel que proposé par C.H. Douglas et Louis Even, rendrait réalisable tout ce qui est souhaité par le Pape François dans son encyclique, tout en mettant fin au gaspillage des ressources et permettant en même temps l'épanouissement de la personne humaine.

C'est tout notre environnement qui serait changé si le système financier était adapté aux besoins de la population. On n'aurait pas besoin d'usines immenses ni de gens quittant la campagne pour les villes à la recherche d'un emploi. (Douglas faisait observer que les grandes usines ne sont pas plus productives que les petites, et que si elles existent, c'est tout simplement parce que les banques préfèrent financer de grandes entreprises au lieu d'entreprises familiales.) On pourrait revenir à une production à l'échelle humaine, une production à l'échelle locale.

La machine au service de l'homme

Le Pape n'est pas contre l'usage des machines, du progrès, mais l'homme doit passer en premier, avant le profit. Il écrit, par exemple, au paragraphe 114: «Personne ne prétend vouloir retourner à l'époque des cavernes, cependant il est indispensable de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière, recueillir les avancées positives et durables, et en même temps récupérer les valeurs et les grandes finalités qui ont été détruites par une frénésie mégalomane.»

Tout juste avant, au paragraphe 112, on peut lire: «Il est possible d'élargir le regard, et la liberté humaine est capable de limiter la technique, de l'orienter, comme de la mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social, plus intégral... par

«Des systèmes pour les transporter de leur maison à leur lieu de travail, et vice et versa, doivent être installés; une grande quantité de pétrole doit être extraite, raffinée, transportée puis brûlée pour les transporter et chauffer les édifices à bureaux, et ainsi de suite.»



position de choisir l'activité qui l'intéresse. Sous un système de Crédit Social, il y aura une floraison d'activités créatrices.»

Des choix de société sont donc à faire, mais le fait est que, dans les conditions économiques actuelles, toute la production essentielle est produite malgré des taux de chômage de 10, 20 pour cent ou même davantage. De plus, les grandes entreprises déplacent leurs usines dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère, où les règlements environnementaux sont moins stricts. (C'est ce qu'on appelle la délocalisation.) Comment voulez-vous qu'un pays d'Europe ou d'Amérique du nord fasse compétition avec des pays comme la Chine, le Bangladesh ou d'autres pays asiatiques où les salaires pour l'industrie du textile ne sont pas de 38 dollars de l'heure, mais 38 dollars... par mois! Et avec des conditions de travail qui en font ni plus ni moins des esclaves.

L'introduction d'un dividende à tous ne signifierait pas que les gens ne travailleraient plus ou seraient tous remplacés par des machines, mais que grâce à ce pouvoir d'achat supplémentaire, on stimulerait l'initiative personnelle et la création d'emplois locaux. Le Pape François écrit au paragraphe 129 de *Laudato Si*:

«Pour qu'il continue d'être possible de donner du travail, il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale. Par exemple, il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, ou grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale, entre autres.»

Le dividende du Crédit Social permettrait cette «créativité entrepreneuriale.»

Tous ceux qui se soucient de l'environnement, et par conséquent de l'avenir de l'humanité sur terre, tous ceux qui désirent «sauver la planète», devraient donc étudier et propager la philosophie du Crédit Social, le seul système qui mettrait l'argent au service de la personne humaine, tout en mettant fin au gaspillage des ressources naturelles.

Alain Pilote

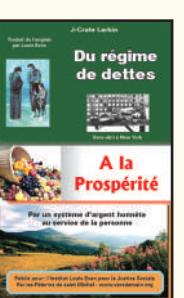
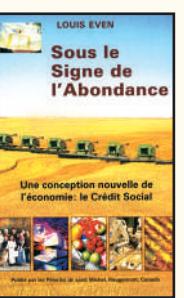
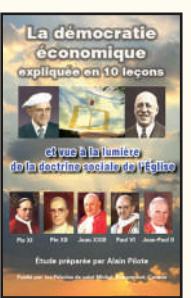
Trois livres sur le Crédit Social

Pour étudier la cause de la crise financière actuelle, nous vous offrons ces livres, en incluant les frais postaux. (Prix valables pour le Canada et les États-Unis seulement; pour les autres pays, nous contacter.)

Démocratie économique en 10 leçons: 12.00\$

Sous le Signe de l'Abondance: 25.00\$

Régime de Dettes à la Prospérité: 10.00\$





Connaissez-vous les saints et bienheureux du Canada?

Les saints et les bienheureux sont donnés à l'Église comme exemples de vies courageuses à imiter et, pour la plus grande gloire de Dieu, un grand nombre d'hommes et de femmes ont, de façon particulière, marqué l'histoire de l'Église catholique au Canada. Certains ont donné leur vie pour s'assurer que la Bonne Nouvelle soit répandue en Amérique du Nord. D'autres, animés d'une foi et d'un amour profonds, ont consacré leur vie au service de leurs frères et soeurs, qui comptaient bien souvent parmi les plus démunis de la société. Déclarés saints, bienheureux ou vénérables au cours des années, ces personnes extraordinaires sont des phares sur notre chemin, et des exemples de sainteté et de charité que tous sont appelés à suivre.

L'Église au Canada compte officiellement 14 saints, 12 bienheureux et 12 vénérables. Combien d'entre eux pouvez-vous nommer? La grande majorité d'entre eux sont nés en France et morts au Canada, et ont participé à la fondation de l'Église canadienne. En voici la liste, et nous nous limiterons cette fois-ci à une courte biographie des vénérables, en remettant à un numéro suivant la biographie des saints et bienheureux. **Le tout dernier ajout à cette liste: la bienheureuse Elisabeth Turgeon, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, béatifiée à Rimouski le 26 avril 2015 (voir article en page 40).**

Les saints

Les premiers Canadiens à avoir été canonisés sont un groupe de huit missionnaires jésuites (six prêtres et deux «donnés»), martyrisés entre 1646 et 1649 par les Iroquois, connus depuis leur canonisation par Pie XI, le 29 juin 1930, sous le nom de martyrs canadiens:

Saint Jean de Brébeuf (1593-1649)
Saint Noël Chabanel (1613-1649)
Saint Antoine Daniel (1601-1648)
Saint Charles Garnier (1605-1649)
Saint Isaac Jogues (1602-1646)
Saint Gabriel Lalemant (1610-1649)
Saint René Goupil (1607-1642)
Saint Jean de Lalande (????-1646)

Jusqu'en 1980, le Canada ne comptait que ces jésuites comme saints et trois autres bienheureux. C'est à partir des années '80 que le cardinal Edouard Gagnon (décédé en 2007), qui était alors président à Rome du Conseil Pontifical pour la Famille (il fut le premier cardinal canadien attaché à la Curie romaine), se fit le promoteur de la cause de plusieurs Canadiens qui devinrent saints et bienheureux par la suite.



Saint Jean de Brébeuf et ses sept compagnons, patrons du Canada (avec saint Joseph) depuis 1940.

Les autres saints canadiens sont:

Sainte Marguerite Bourgeoys (1620-1700) fondatrice des Sœurs enseignantes de la Congrégation Notre-Dame, canonisée le 31 octobre 1982;

Sainte Marguerite d'Youville (1701-1771), fondatrice des Sœurs de la Charité (surnommées Sœurs Grises), canonisée le 9 décembre 1990;

Saint André Bessette (1845-1937), frère de Sainte-Croix, et fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal à Montréal, canonisé le 17 octobre 2010;

Sainte Kateri Tekakwitha (1656-1680), vierge iroquoise, canonisée le 21 octobre 2012;

Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672), fondatrice des Sœurs enseignantes Ursulines de Québec, canonisée le 3 avril 2014;

Saint François de Laval (1623-1708), premier évêque de Québec, canonisé le 3 avril 2014.



Les trois étapes vers la sainteté

Tous les chrétiens aspirent à devenir saints, c'est-à-dire, des personnes maintenant rendues au paradis (qu'elles aient été officiellement canonisées ou non) qui ont vécu des vies de grande charité et de vertus héroïques. Selon les procédures officielles de l'Église catholique, il existe trois étapes pour parvenir au statut officiel de saint (comme les médailles de bronze, d'argent et d'or sur un podium): on devient vénérable, bienheureux, et puis saint.

Tout dossier débute par une enquête au niveau diocésain. Ensuite, le dossier est transféré à Rome qui accorde le titre de vénérable à une personne décédée qui a vécu les vertus de foi, d'espérance et de charité à un degré héroïque. Pour être reconnu comme bienheureux, un miracle doit être reconnu par l'Église, obtenu par l'intercession de ce vénérable. Pour la troisième et dernière étape, un autre miracle, qui

doit s'être produit après la béatification de la personne en question, doit aussi être reconnu par Rome. Le Pape peut exceptionnellement décider de canoniser un bienheureux sans qu'il y ait eu de second miracle. C'est ce que le Pape François a fait récemment en avril 2014 avec saint François de Laval et sainte Marie de l'Incarnation. Les saints sont vénérés dans l'Église universelle, et les bienheureux le sont dans l'Église locale (diocésaine).

Les bienheureux

Le bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur (né à Montréal en 1758, il retourne en France avec ses parents en 1763, où il est ordonné prêtre, et est martyrisé durant la Révolution française en 1792). Béatifié le 17 octobre 1926;

Le bienheureuse Marie-Rose Durocher (1811-1849), fondatrice des Sœurs enseignantes des Saints Noms de Jésus et de Marie, béatifiée le 23 mai 1982;

La bienheureuse Marie-Léonie Paradis (1840-1912), fondatrice des Petites Sœurs de la Saint-Famille, béatifiée le 11 septembre 1984;

Le bienheureux Louis-Zéphirin Moreau (1824-1901), quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, béatifié le 10 mai 1987;

Le bienheureux Frédéric Janssone (1838-1916), prêtre franciscain, béatifié le 25 septembre 1988;

La bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin (1632-1668), fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, béatifiée le 23 avril 1989 (voir article page 42);

La bienheureuse Dina Bélanger (1897-1929), Sœur de Jésus-Marie, béatifiée le 20 mars 1993;

La bienheureuse Marie-Anne Blondin (1809-1890), fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, béatifiée le 29 avril 2001;

Le bienheureux Vasyl Velychkovsky, évêque rédemptoriste et martyr (né en Ukraine en 1903 et décédé à Winnipeg au Canada en 1973), béatifié le 27 juin 2001;

Le bienheureux Nykyta Budka, évêque martyr (né en Pologne en 1877, mort dans un camp de concentration en Sibérie en 1949), fut le premier évêque des Ukrainiens catholiques du Canada à Winnipeg de 1912 à 1927, béatifié le 27 juin 2001;

La bienheureuse Émilie Tavernier-Gamelin (1800-1851), fondatrice des Sœurs de la Providence, béatifiée le 7 octobre 2001;

La bienheureuse Marie-Elisabeth Turgeon (1840-1881), fondatrice des Sœurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, béatifiée le 26 avril 2015 (voir article en page 42).

Ce sont tous des bienheureux et bienheureuses que nous pouvons invoquer pour intercéder auprès de Dieu et obtenir ainsi des faveurs ou des guérisons miraculeuses, qui permettront leur canonisation éventuelle. Mais ce n'est pas tout! Il y a aussi les vénérables qui ont besoin que nous les prions, pour qu'eux aussi, si telle est la volonté de Dieu, soient déclarés un jour bienheureux. Et aussi d'autres serviteurs de Dieu dont les dossiers ont été envoyés à Rome, et qui pourraient un jour devenir vénérables. (Dans le cas de la bienheureuse Elisabeth Turgeon, le miracle pour sa béatification avait eu lieu en 1990, alors qu'elle a été déclarée vénérable le 11 octobre 2013.)

Voici donc une courte biographie de chacun et chacune des vénérables canadiens:

Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

Les vénérables canadiens

Le vénérable Vital Grandin (1829-1902)



Vital Grandin est né à Saint-Pierre-sur-Orthe en Mayenne (France) le 8 février 1829, neuvième d'une famille de treize enfants. Se sentant appelé à l'apostolat des missions, ils joignent les Oblats de Marie Immaculée. Son désir était d'être le premier Oblat martyr. Il est ordonné prêtre le 23 avril 1864 par le fondateur de la communauté, Saint Eugène de Mazenod, qui l'envoie comme missionnaire dans l'Ouest canadien, où il passera les cinquante dernières années de sa vie. À 28 ans, il est nommé évêque coadjuteur de Saint-Boniface. Sa devise: «*Infirma mundi elegit Deus*» – Dieu choisit les faibles de ce monde. À travers les difficultés et les dangers (la faim, le froid, les moustiques, etc.), il parcourt les vastes territoires des Prairies, abat du bois, chasse, pêche, arpente les glaces, risque sa vie sur les lacs gelés, allant de village en village pour évangéliser les Amérindiens. On a calculé que dans ses voyages en raquette et en canot d'écorce, Mgr Grandin a parcouru une distance égale à sept fois au moins le tour du monde. Le 22 septembre 1871, il est nommé premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Albert (maintenant appelé l'archidiocèse d'Edmonton), un diocèse ayant alors deux fois la superficie de la France. Malgré des maux d'oreilles, il est demeuré en poste comme évêque jusqu'à sa mort à Saint-Albert, le 3 juin 1902. Il a été déclaré vénérable le 15 décembre 1966.

Le vénérable Alfred Pampalon (1867-1896)



Alfred Pampalon est né le 24 novembre 1867 à Lévis, au Québec. À l'âge de 17 ans, il est atteint d'une maladie pulmonaire. Sur la côte de Beaupré, existait un sanctuaire dédié à Sainte Anne. Tout l'entourage d'Alfred va y prier pour sa guérison, et celui-ci fait voeu de devenir prêtre rédemptoriste s'il guérit. Les Rédemptoristes n'ayant pas encore de maison au Québec, Alfred s'embarque pour la Belgique en 1886, et y est ordonné prêtre le 4 octobre 1892. Ses supérieurs l'envoient à Mons en Belgique où il exerce son ministère en enseignant le catéchisme, visitant les malades, parlant de l'Évangile, dans la plus grande douceur, avec la plus profonde charité, puisant ses forces dans l'Eucharistie et la récitation du chapelet. Il disait: «J'ai promis à ma Bonne Mère de devenir un

saint! Et ma confiance en elle me le fait espérer!». Ne pouvant plus assumer sa charge en raison de la tuberculose, Alfred revient au Canada en 1895, et réintègre le monastère de Sainte-Anne de Beaupré, où il continue à exercer son ministère à la Basilique, malgré ses souffrances et son mal. Le 30 septembre 1896, après avoir entonné le Magnificat, il fixe les yeux au ciel, comme s'il avait une vision, et meurt, âgé de 28 ans, entouré de ses frères Rédemptoristes, un an exactement avant la mort de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Son tombeau est situé dans la crypte de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Il a été déclaré vénérable le 14 mai 1991. On l'invoque spécialement pour les cas d'alcoolisme et de toxicomanie.

La vénérable Elisabeth Bergeron (1851-1936)



Née le 25 mai 1851 à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe, elle est la quatrième d'une famille de onze enfants. Alors qu'elle a 14 ans, sa famille émigre aux États-Unis à la suite de la crise économique. Elle travaille dans une filature de coton, et se rend compte que ses amis ignorent à peu près tout de la religion. Elle les invite à la maison pour leur enseigner le catéchisme. Elle découvre un intérêt pour le catéchisme alors qu'elle travaille à refiler le coton. Revenue au pays en 1870, après avoir été refusée par trois communautés, elle soumet son désir de vie religieuse à l'évêque de Saint-Hyacinthe, le bienheureux Louis-Zéphirin Moreau, qui lui demande de fonder une communauté enseignante pour les enfants des campagnes. Elle lui répond: «Si vous pensez que je puisse répondre à votre projet malgré mon ignorance et mes inaptitudes, je suis à votre disposition». Le 12 septembre 1877, entourée de trois compagnes, Elisabeth fonde officiellement les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, et prend le nom de Mère Saint-Joseph. Deux ans plus tard, Mgr Moreau nomme une nouvelle supérieure pour la jeune communauté. La fondatrice se plie à la volonté de son évêque et devient assistante générale, poste qu'elle occupera jusqu'en 1925. Elle décède le 29 avril 1936, et a été déclarée vénérable le 12 janvier 1996.

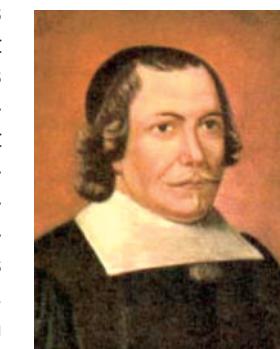
La vénérable Délia Tétreault (1865-1941)

Née le 4 février 1865 (il y a donc 150 ans en 2015) à Marieville (paroisse voisine de Rougemont) au Québec, d'une famille de cultivateurs qui comptait déjà six enfants. À sa naissance, elle est accompagnée d'un frère jumeau, qui ne vivra que sept mois. Au décès de sa mère, Délia, âgée alors de deux ans et sept mois,

est adoptée par son oncle parrain Jean Alix et sa tante Julie. Encore enfant, la lecture des Annales de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, dénichées au grenier de la maison, l'impressionne au point d'en rêver. «J'étais à genoux près de mon lit, et tout à coup, j'aperçus un champ de beaux blés mûrs qui s'étendait à perte de vue. À un moment donné, tous ces blés se changèrent en têtes d'enfants.» Délia elle-même restera toujours de santé délicate, et elle en souffrira particulièrement au temps de ses études. Pendant dix ans, Délia travaille à l'oeuvre du Père Pichon, s.j., dans un quartier pauvre de Montréal, auprès des plus démunis. Visites aux malades, catéchèse aux marginaux, bénévolat sans salaire remplissent sa vie. En 1883, elle se sent appelée à fonder une congrégation pour servir les missions dans les terres étrangères. Elle fondera une première école de formation en 1902, qui deviendra les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, avec l'approbation du pape Pie X. Prenant en religion le nom de Marie du Saint-Esprit, elle lance aussi une revue appelée *Le Précurseur*. La maladie la terrasse en 1933. Paralysée durant huit ans, elle vit sa consécration religieuse «comme un holocauste de perpétuelle action de grâce». Elle meurt le 1er octobre 1941, et a été déclarée vénérable par le Pape Jean-Paul II le 18 décembre 1997. Sa congrégation compte plus de 550 religieuses dispersées dans 38 maisons de 8 pays différents, sur les cinq continents.



Le vénérable Jérôme Le Royer de la Dauversière (1587-1659)



Bien qu'ayant toujours vécu en France, il est tout à fait juste de l'inclure dans cette liste de vénérables canadiens, car c'est lui qui conçut en 1630 le projet de la fondation de Ville-Marie (qui prendra plus tard le nom de Montréal), lui qui supporta la plus lourde part de responsabilités, qui organisa l'entreprise et la soutint jusqu'à sa mort de ses deniers et de son activité incessante. Né à La Flèche le 18 mars 1597, il fonde tout d'abord avec Marie de la Ferre les Soeurs hospitalières de Saint-Joseph, qui devront s'occuper du premier hôpital (Hôtel-Dieu) de Montréal, ayant comme fonction non seulement de soigner les malades, mais de hâter l'épanouissement de la foi catholique dans cette nouvelle colonie. En 1641, deux navires quittent le port de La Rochelle,

dirigés par Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, et Jeanne Mance, qui s'occupera de l'hôpital. Ils passent l'hiver à Québec, et atteindront l'île de Montréal le 17 mai 1632. Usé par de douloureuses maladies et d'effrayantes austérités, M. de La Dauversière rend son âme à Dieu le 6 novembre 1659. Il a été déclaré vénérable par Benoît XVI le 6 juillet 2007.

Le vénérable Adolphe Chatillon (1871-1929)



Adolphe Chatillon est né à Nicolet, au Québec, le 31 octobre 1871. Deux de ses frères deviendront prêtres. Devenu orphelin à neuf ans, Adolphe est mis en pension à la Baie-du-Febvre puis à Yamachiche. À 13 ans, en 1884, il se présente au Petit-Noviciat de Montréal pour y devenir Frère des écoles chrétiennes de saint Jean-Baptiste de La Salle. Le 26 juillet 1887, il entreprit son noviciat sous le nom de Frère Théophanius-Léo. Les talents et le dévouement du jeune professeur ne tardèrent pas à attirer l'attention de ses Supérieurs. Il s'ingénierait à rendre son enseignement le plus vivant possible. Il s'attardait davantage pour aider ceux qui avaient quelques difficultés. Il apportait un soin spécial à rendre captivant l'enseignement du catéchisme. Il avait pris comme devise: «Rendre heureux pour rendre meilleur». Après dix ans de professorat, il devient formateur des Frères novices de sa communauté. En 1923, il est appelé à visiter les maisons de formation de l'Amérique du Nord, un travail alourdi par la longueur des voyages et les atteintes sourdes de la maladie qui devait l'emporter. Atteint d'un cancer de l'intestin, il s'éteint paisiblement entouré des siens, le dimanche 28 avril 1929. Il a été déclaré vénérable le 2 avril 2011.

Vénérable Marie-Josephte Fitzbach (1806-1885)

Marie-Josephte Fitzbach est née le 16 octobre 1806 à Saint-Vallier, au Québec. Elle est la septième des huit enfants de Charles Fitzbach, natif du Luxembourg, et de Geneviève Nadeau, native du village voisin, Saint-Michel. Quand son père meurt, sa mère se remarie avec un veuf de Saint-Charles-de-Bellechasse, où la famille déménage. À treize ans, Marie-Josephte entre au service d'une famille aisée de Québec. Trois ans plus tard, elle trouve un emploi dans la famille François-Xavier Roy, marchand. Tout en assumant l'intendance de la maison, le soin des deux enfants et l'aide au commerce, elle prend des cours de français, d'écriture et de comptabilité. Elle se sent appelée à la vie religieuse, mais elle essaie des refus des Augustines puis des Ursulines de Québec, qui craignent qu'elle n'ait pas la santé nécessaire. La mort prématurée de Madame Roy en 1827 change le cours de la vie de Marie-Josephte. Désespérée, monsieur

► Roy liquide son commerce et se retire à Cap-Santé avec ses enfants, et propose le mariage à Marie-Josephine, qui accepte. Elle a 21 ans. Devenue madame Roy, Marie accueille les pauvres, soulage les misères, enseigne le catéchisme aux enfants. La naissance de trois filles comble le foyer Roy. Hélas, cinq années ne sont pas écoulées que la mort lui ravi son époux. La famille Roy réclame la garde des deux enfants issus du premier mariage, avec la plus grande part de l'héritage paternel. Marie se retrouve seule, moins fortunée, avec ses trois filles âgées de quatre, trois et deux ans. Elle entre au service de l'abbé Dufresne, curé de Saint-Gervais, et place ses trois filles au pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles. Quelque temps après, le curé Dufresne se noie accidentellement.



À la nomination d'un nouveau pasteur, elle quitte les lieux. Marie a 37 ans. Ses filles, Séraphine et Céline poursuivent leurs études à Québec. Clorinde, la cadette, demeurée avec sa mère, est emportée par la maladie à l'âge de quatorze ans. Leurs études terminées, ses filles deviendront les deux premières Soeurs de la Charité de Québec, nouvelle congrégation fondée par la vénérable Marcelle Mallet. L'année suivante, à la demande de l'archevêque de Québec, Marie-Josephine accepte de s'occuper des détenues à leur sortie de prison. C'est ainsi que l'Asile Sainte-Madeleine ouvre ses portes en 1850. Six ans plus tard, Marie-Josephine devient mère Marie du Sacré-Cœur, fondatrice et première supérieure des Servantes du Coeur Immaculé de Marie dites Soeurs du Bon-Pasteur de Québec. Avant sa mort, elle résume sa vie aux soeurs de la communauté «J'ai toujours aimé le bon Dieu de tout mon cœur et mon plus grand désir fut de le faire aimer.» Avant d'expirer, elle dit: «Il ne me reste plus qu'à mourir! Que c'est beau le ciel! Oh! que le ciel est beau!» C'est le 1er septembre 1885. Marie a 78 ans. Elle a été déclarée vénérable le 18 juin 2012.

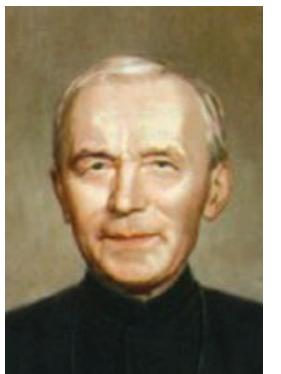
Le vénérable Antoine Kowalczyk (1866-1947)

Antoine Kowalczyk naît à Dziersanow, en Pologne, le 4 juin 1866, dans une famille nombreuse et pauvre, mais très croyante. Il est baptisé au sanctuaire marial de Lutogniew; cette attention de Marie n'est que la première d'une série de grâces qu'elle lui prodigiera tout au long de sa vie. Intelligent et débrouillard, il doit commencer à travailler dès l'âge de 13 ans, pour aider sa famille, au détriment de ses études. À 16 ans, il devient apprenti forgeron. Maître en son métier, Antoine émigre à Hambourg, Allemagne, où, à 24 ans, il reçoit le sacrement de confirmation. Dans un grand établissement sidérurgique, il affronte les moqueries et les sarcasmes des ouvriers. Déménagé à Cologne,

il prend pension chez une fervente catholique qui l'accompagne chaque matin à la messe de 5h30, et lui suggère de se joindre aux Oblats. Se croyant trop vieux à 24 ans pour étudier, il s'offre comme frère et est accepté. Il fait son noviciat à Saint-Gerlach, Hollande. Sa première obéissance, en 1892, l'envoie au juniorat de Saint-Charles, Hollande, homme à tout faire. Il y passe quatre ans. À plusieurs reprises, Antoine se porte volontaire pour les missions. En 1895, il passe à un cheveu près de partir pour le Ceylan, mais à trois jours du départ, tout est annulé! L'année suivante, le père Cassien Augier, supérieur général, en partance pour le Canada l'emmène avec lui. Antoine s'en va à Lac-la-Biche, en Alberta, mécanicien d'un moulin à scie. Le 15 juillet 1897, le Frère Antoine est victime d'un accident: bras droit cassé, main déchiquetée. À son arrivée à l'hôpital général d'Edmonton, après un voyage ininterrompu de six jours, la gangrène avancée commande l'amputation immédiate. Après un stage de 14 ans (1897-1911) à Saint-Paul-des-Métis, où il est à la fois ingénieur-mécanicien, jardinier et dépanneur universel, il arrive à Edmonton où, durant 36 ans, il édifiera dans tous les sens du mot. Au juniorat Saint-Jean, sa responsabilité couvre tous les domaines de l'institution. Son attitude simple et joviale symbolise l'idéal surnaturel que les jeunes peuvent poursuivre. Pas question de vacances pour lui, ni de retour dans sa Pologne bien-aimée, par sacrifice. Il marche les yeux modestement baissés, le chapelet à la main. On le surnomme Frère Avé. Victime de paralysie, le Frère Antoine décède à Edmonton, le 10 juillet 1947, à l'âge de 81 ans. Il a été déclaré vénérable le 27 mars 2013.

La vénérable Rosalie Cadron-Jetté (1794-1864)

Rosalie Cadron est née à Lavaltrie, au Québec, le 27 janvier 1794. À 17 ans, elle épouse Jean-Marie Jetté. Entre 1812 et 1832, ils auront onze enfants, dont cinq mourront en bas âge. Le 14 juin 1832, Jean-Marie Jetté meurt du choléra, laissant Rosalie veuve à 38 ans avec sept enfants. Dès 1840, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, fait appel à Rosalie lorsque des mères célibataires se confient à lui. C'est ainsi qu'entre 1840 et 1845, Rosalie place plus de vingt-cinq femmes chez des personnes disposées à les recevoir dans le secret. Elle s'impliquera également dans le suivi de chacune de ces grossesses, naissances et rétablissements. Elle fait souvent appel à ses propres enfants, maintenant établis, pour prendre soin des fu-



tures maman et en reçoit même quelques-unes chez elle. Après chaque naissance, Rosalie Cadron-Jetté fait baptiser le nouveau-né à la basilique Notre-Dame de Montréal, et en devient la marraine. En 1845, Mgr Bourget lui demande de fonder une communauté qui s'occuperaient des mères célibataires. Un hospice est fondé, et en 1848, à l'âge de 53 ans, Rosalie Cadron-Jetté et sept consœurs de travail de l'hospice prononcent leurs vœux de religion. Rosalie devient Mère de la Nativité; ensemble, les huit femmes de l'hospice forment l'Institut des Sœurs de Miséricorde. Rosalie Cadron-Jetté meurt le 5 avril 1864, et elle a été déclarée vénérable le 9 décembre 2013 par le Pape François.

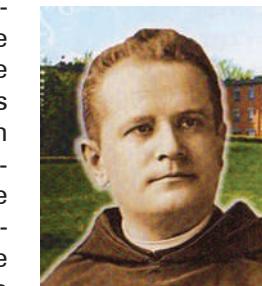
La vénérable Marcelle Mallet (1805-1871)

Marcelle Mallet est née à la Côte-des-Neiges (Montréal), le 26 mars 1805. Après sa première communion, elle rejoint son unique frère, Narcisse, à Lachine, chez des parents adoptifs qui lui prodiguent tendresse et confort. En mai 1824, elle entre dans la congrégation des Soeurs de la Charité (surnommées Soeurs Grises) de Montréal, fondée par Marguerite d'Youville, à la spiritualité compatissante et active. En 1849, Mère Marcelle est désignée par les autorités de la Congrégation pour être la Supérieure fondatrice d'une maison à Québec. Ainsi débute l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec. Avec quelques compagnes, Mère Mallet commence immédiatement son œuvre de charité: soin des malades à domicile, visite des pauvres, hébergement des orphelines, l'aide aux séminaristes, l'ouverture d'un dispensaire pour les pauvres. Mère Mallet décède le 9 avril 1871, dimanche de Pâques. Elle a été déclarée vénérable le 27 janvier 2014. Ses Soeurs sont maintenant actives au Québec, aux États-Unis, au Japon, au Paraguay, en Argentine et en Uruguay.



Le vénérable Marie-Clément Staub (1876-1936)

Joseph Staub est né à Kaysersberg, en Alsace (France), le 2 juillet 1876. À 14 ans, le jeune homme entre chez les Augustins de l'Assomption, congrégation fondée en 1850 par le Père Emmanuel d'Alzon. Le 6 septembre 1896, avec l'habit assomptionniste, il reçoit le nom de Frère Marie-Clément. Ordonné prêtre à Rome le 19 mars 1904, il décide de se faire l'apôtre du Sacré Coeur de Jésus. Ses supérieurs l'envoient aux États-Unis, au collège des Pères de l'Assomption à Worcester, Massachusetts. Il se rend vite compte que le personnel affecté au service domestique des prêtres



n'a pas toujours les qualités souhaitables de discréption, d'attention et de disponibilité. Une ménagère de presbytère lui suggère alors d'offrir à Jeanne d'Arc des soeurs qui, regroupées en une congrégation religieuse, offriraient leur vie et leur travail pour les prêtres. C'est ainsi qu'à Noël 1914, à Worcester, le Père Clément-Marie devient le fondateur des Soeurs de Sainte-Jeanne d'Arc. En 1917, à la demande du Père Marie-Clément, le cardinal Bégin de Québec accepte d'ouvrir son diocèse aux Pères Assomptionnistes et aux Soeurs de Sainte-Jeanne d'Arc, autorisant en même temps le père à y fonder un centre canadien pour l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, mieux connue aujourd'hui sous le nom de «Montmartre canadien». Pendant plus de vingt ans, il emploie ses talents à la formation de la nouvelle congrégation religieuse qu'il a fondée, tout en continuant à prêcher des retraites pour faire connaître l'amour du Coeur de Jésus. Il décède à la maison mère des Soeurs de Sainte-Jeanne d'Arc à Sillery (Québec) le 16 mai 1936, à l'âge de 59 ans. Il a été déclaré vénérable le 3 avril 2014.

La vénérable Jeanne Mance (1606-1673)

Jeanne Mance naquit à Langres en France (département de la Haute-Marne) le 12 novembre 1606. Deuxième d'une famille de douze enfants, elle doit très jeune remplacer sa mère morte prématurément et s'occuper de ses frères et soeurs. Très jeune aussi, elle voulut donner sa vie à Dieu et ressentit un appel missionnaire pour le Canada. «Je sais que Dieu me veut en Canada, mais je ne sais ni où, ni pour quelle mission, je m'abandonne entièrement à sa volonté.» Après discernement elle part avec Paul de Chomedey et une recrue d'hommes. Elle aborde l'île de Montréal le 17 mai 1642 pour y établir Ville-Marie: elle devient cofondatrice de cette colonie. Avec l'aide financière de Mme de Bullion, Jeanne Mance fonde l'Hôtel-Dieu et soigne les blessés et les malades, tant français qu'amérindiens. Elle prépare la venue des Hospitalières de Saint-Joseph. En 1659, connaissant les desseins du fondateur Jérôme Le Royer, Jeanne Mance revient de France avec les trois premières Hospitalières. Alors commence l'histoire de la grande collaboration entre les Hospitalières de Saint-Joseph et cette laïque, jusqu'à sa mort qui survient le 18 juin 1673. Elle a été déclarée vénérable le 8 novembre 2014. Sa dépouille repose dans la crypte de la chapelle de l'actuel Hôtel-Dieu de Montréal.



Remercions Dieu pour tous ces exemples de foi et de dévouement, et prions-les pour qu'ils intercèdent pour le peuple canadien!

La bienheureuse Elisabeth Turgeon

Fondatrice des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Le 26 avril 2015 avait lieu en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski la béatification de la vénérable Elisabeth Turgeon (en religion, Soeur Marie-Elisabeth), fondatrice de la Congrégation enseignante des Soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. Depuis la béatification de Soeur Marie-Léonie Paradis par Jean-Paul II à Montréal le 11 septembre 1984, c'est la première béatification à avoir lieu en terre canadienne. La cérémonie était présidée par le cardinal Angelo Amato, préfet de la Congrégation pour les causes des saints et représentant officiel du Pape François.

Née le 7 février 1840 à Beaumont, à quelques kilomètres de Lévis, sur la rive sud de Québec. Elle est la cinquième d'une famille de huit filles et deux garçons. Très douée, elle désire poursuivre ses études, mais, à quinze ans, la mort prématurée de son père l'oblige à mettre son projet en veilleuse. Elle demeure alors au foyer familial pour seconder sa mère dans l'éducation de ses quatre plus jeunes sœurs.

Elle fréquente l'École normale Laval de Québec de 1860 à 1862, alors que l'abbé Jean Langevin – qui deviendra le premier évêque de Rimouski – en était le principal. Malgré des périodes de repos exigées par son état de santé, Elisabeth obtient brillamment son diplôme. En 1863, elle prend la direction d'une école à Saint-Romuald-d'Etchemin, non loin de la demeure



familiale. Elle connaît le succès, mais à deux reprises, elle voit la mort de près et doit même laisser l'enseignement pendant une année entière. À la fin de l'année scolaire 1871-1872, la maladie l'oblige à quitter définitivement ce poste. Une fois rétablie, Elisabeth Turgeon ouvre une classe privée à Saint-Roch de Québec, mais, là encore, elle ne peut tenir le coup. Elle se tourne alors avec confiance vers la «bonne sainte Anne» et promet d'enseigner gratuitement à Sainte-Anne-de-Beaupré, si elle obtient sa guérison. Alors qu'elle remplit cette promesse, l'abbé Jean Langevin, devenu évêque de Saint-Germain de Rimouski, lui demande d'y venir pour diriger la «petite société» d'institutrices qui était

en voie de formation. À cause de sa santé précaire, Elisabeth ne peut donner une réponse positive. L'évêque Langevin revient à la charge et, à la troisième lettre insistante, Elisabeth Turgeon crut reconnaître la volonté de Dieu l'appelant à la vie religieuse. Elisabeth arrive donc à Rimouski le 3 avril 1875. Quelques pieuses filles l'y avaient précédée, dont Louise Turgeon, sa sœur. À ce groupe, Mgr Langevin avait déjà donné le nom de Sœurs des Petites-Écoles. Il confie à Elisabeth son projet de former de bonnes institutrices pour répondre au besoin pressant d'éducation chrétienne des enfants pauvres des campagnes.

Le 12 septembre 1879, Elisabeth Turgeon et douze compagnes prononcent leurs vœux. Religieuse, elle voit le Christ comme l'Époux de son âme à qui elle ne peut rien refuser. Son ambition est de conformer sa vie à la volonté divine perçue dans les événements quotidiens, dans les décisions de l'autorité et dans les inspirations de l'Esprit.



Messe de béatification à Rimouski, le 26 avril 2015. Au centre, le cardinal Angelo Amato, entouré du cardinal Gérald Cyprien Lacroix de Québec, et du nonce apostolique au Canada, Mgr Luigi Bonazzi.

Dès lors, elle est nommée supérieure de la Congrégation des Sœurs des Petites-Écoles qui devient, en 1891, la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du-Saint-Rosaire.

Le 2 janvier 1880, une première mission est ouverte à Saint-Gabriel-de-Rimouski. Les deux premières missionnaires y découvrent leur première école: La maison mesure 26 x 20 pieds dans un petit village perdu en pleine forêt. Neuf pieds sont réservés pour la chambre des résidentes. Les fenêtres ne sont pas posées, une ouverture sur le toit attend le tuyau de l'unique poêle, mais laisse aussi entrer les vents et la neige. Une couche de glace couvre le plancher.

Viendront ensuite, à l'automne 1880, les missions de Port-Daniel et de Saint-Godefroid, sur les bords de la Baie-des-Chaleurs. Malgré un état de santé précaire et les grandes distances à parcourir, Mère Marie-Élisabeth tient à présider elle-même à l'installation des sœurs désignées pour ces deux localités gaspésiennes. Mais déjà affaiblie par un début de tuberculose, elle ne devait pas se relever de cet excès de fatigue.

Dès le mois de mars 1881, la santé de la fondatrice ne cesse de décliner. Le 14 août, le Vicaire général du diocèse, Mgr Edmond Langevin (frère de l'évêque) lui administre le sacrement des malades. Sur son lit de mourante, elle résume toutes ses exhortations dans le commandement de Jésus: «Mes Sœurs, je vous recommande particulièrement l'union, la charité fraternelle, quand on est uni dans une communauté, quand la paix règne parmi ses membres, c'est le ciel



Soeur Marie-Elisabeth

centrée sur la recherche et l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Le procès diocésain sur la renommée de sainteté et les vertus se tient du 7 au 9 mars 1994 et les documents relatifs à cette cause sont envoyés à la Congrégation pour la cause des saints en mars 1999.

Le 11 octobre 2013, le pape François reconnaît par décret officiel l'héroïcité de ses vertus faisant d'elle la première diocésaine de Rimouski à être reconnue comme vénérable. En septembre 2014, le pape François promulguait un décret reconnaissant un miracle qui lui est attribué. C'est un homme de Trois-Pistoles, M. Michel Boucher qui, en 1990, à l'âge de 38 ans, a été miraculeusement guéri d'un cancer terminal grâce à l'intercession d'Elisabeth Turgeon.

Prière

Dieu de tendresse et de compassion,
tu as rempli Elisabeth Turgeon de zèle
pour ta gloire et le salut du monde.

Tu l'as appelée à fonder
une congrégation religieuse vouée
à l'éducation chrétienne des jeunes.

Dans la maladie, la pauvreté,
les difficultés de toutes sortes,
elle a eu recours à toi
avec une foi profonde et une confiance filiale.

Daigne, par son intercession,
nous accorder la faveur que nous sollicitons,
par Jésus, le Christ, notre Seigneur.
Amen.

Marie, Reine du Rosaire,
prie pour nous.

sur la terre.»

Le 16 août, recevant la visite de son médecin, elle lui demande si elle allait mourir ce jour-là. Celui-ci lui répondit: «Si vous passez la journée, vous ne passerez pas la nuit prochaine.» Il ne savait mieux dire puisque Mère Marie-Élisabeth s'éteignit à minuit vingt minutes le mercredi 17 août 1881. Elle n'avait que 41 ans.

À son décès, Mère Marie Élisabeth Turgeon laisse dans le deuil 14 professes, une novice et 2 postulantes. Depuis 1881, 1 005 jeunes filles se sont engagées à la suite d'Elisabeth Turgeon. Aujourd'hui, les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire sont présentes au Québec (Canada), aux États-Unis, au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua. La spiritualité d'Elisabeth Turgeon est

Assemblée mensuelle à Montréal

Église St-Vincent Ferrier près du métro Jarry

Entrée sur la rue Henri-Julien
au numéro 8145

13 septembre, 11 octobre

1.30 heure p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion

Pour informations: 514-856-5714

La bienheureuse Catherine de Saint-Augustin

Missionnaire «en Canada» à 16 ans

Un beau modèle pour les jeunes de notre temps

Je dédie cet article aux jeunes de notre temps. La Bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin est un beau modèle pour eux. En lisant la vie de notre Bienheureuse, ils feront tout pour continuer son œuvre d'évangélisation en notre patrie le Canada.

Notre Pape François a fait appel aux jeunes du Paraguay et du monde entier, dimanche, le 11 juillet 2015, devant 3 millions de personnes. En voici des extraits:

«Cela m'a plu d'écouter de la bouche d'un jeune la préoccupation de faire en sorte que la société soit un espace de fraternité, de justice, de paix et de dignité pour tous. La jeunesse est le temps de grands idéaux. Comme c'est important que vous les jeunes, vous compreniez que le vrai bonheur passe par la lutte pour un monde plus fraternel! ... Comme il est bon que vous les jeunes, vous voyiez que bonheur et plaisir ne sont pas synonymes – une chose est le bonheur, une chose est le plaisir –, mais que le bonheur exige l'engagement et le dévouement. Vous êtes trop précieux pour parcourir le chemin de la vie comme des anesthésiés!»

par Thérèse Tardif

Catherine de Saint-Augustin (Catherine Simon de Longpré), 1632-1668, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, est reconnue aussi cofondatrice de l'Eglise canadienne. Elle a été proclamée «Bienheureuse» à Rome par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. Nous prions maintenant pour sa canonisation.

Catherine Simon de Longpré voit le jour le 3 mai 1632 à St-Sauveur le Vicomte, en Normandie, en France. Elle est Normande comme le Père Jean de Brébeuf, Jésuite, l'un de nos illustres Martyrs canadiens, né à Condé-sur-Vire. Ce dernier joue un grand rôle dans la vie de sœur Marie-Catherine, même si elle ne le connaît pas de son vivant. Du haut du Ciel, il la dirige, la conseille.

Catherine est baptisée dans son église paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste, futur patron des Canadiens français, comme Louis Even, notre fondateur



qui, lui aussi, a eu une mission à accomplir au Canada et a été baptisé dans une église dédiée à saint Jean-Baptiste, à Montfort-sur-Meu en Bretagne (aujourd'hui, l'église est dédiée à saint Louis-Marie de Montfort, né dans cette commune, et Louis Even aussi.)

Les parents de Catherine ont plusieurs enfants, c'est pourquoi la grand'mère maternelle prend l'enfant chez elle et se charge de son éducation.

École de charité

Chez les grands-parents, on reçoit les pauvres, les déshérités, les malades. Catherine est élevée au milieu de cette école de charité. A peine âgée de trois ans et demi, l'enfant brûle déjà d'un ardent désir d'accomplir la volonté de Dieu en tout. Elle ne fait rien sans en demander la permission à une image de la Sainte Vierge et elle révèle, dans son journal, que la Bonne Mère lui répond et qu'elle joue avec l'Enfant-Jésus.

A l'âge de 10 ans, elle signe de son sang son acte de donation totale à la très Sainte Vierge, acte rédigé par elle-même.

En 1643, saint Jean Eudes vient prêcher une mission à Saint-Sauveur et prédit à Catherine qu'elle serait religieuse. Il lui fait cette prédiction, sans doute par l'entremise des visions de Marie des Vallées, mystique, à qui on a recommandé la fillette.

Hospitalière de Saint-Augustin

Le 7 octobre 1644, notre jeune héroïne, âgée de 12 ans, et sa sœur Françoise, frappent à la porte de l'Hôtel-Dieu de Bayeux dans l'intention de se consacrer totalement à Dieu et à Ses œuvres dans l'Institut des Soeurs Hospitalières de Saint-Augustin (maintenant appelées Augustines de la Miséricorde de Jésus). Le 24 octobre 1646, elle prend l'habit religieux en même temps que sa grand'mère qui, devenue veuve, l'a rejoints au monastère. Elle prend le nom de Catherine de Saint-Augustin.

C'est le temps des grandes épopées canadiennes. Soeur Catherine en entend parler et elle nourrit le désir de rejoindre ses devancières en ce pays sau-

vage. Lorsqu'elle s'en ouvre à ses supérieures et ses parents, tous se dressent contre sa vocation missionnaire. Mais les prières et la ténacité de soeur Catherine savent vaincre les obstacles et le 12 avril 1648, elle signe son engagement pour le Canada.

Adieu, douce France

Le 17 du même mois, sœur Catherine de Saint-Augustin quitte son monastère de Bayeux avec Mère Marie-Anne de l'Assomption. En passant à Vannes, la Mère Jeanne de Sainte-Agnès se joint à elles.

Le 4 mai, ayant 16 ans révolus, notre petite missionnaire fait sa profession religieuse à Nantes, dans la chapelle Notre-Dame-de-Toute-Joie. Puis on se rend au port de La Rochelle.

Le navire «Le Cardinal» qui porte notre héroïne fait voile le 31 mai 1648. La traversée est périlleuse et longue, elle dure 3 mois. La maladie en fait périr plusieurs. Soeur Catherine est atteinte de la peste elle-même, maladie incurable. Elle va mourir, elle voit un affreux dragon se lancer sur elle. Cependant Dieu la veut au Canada, Il veille sur elle, la très Sainte Vierge la guérit et le dragon s'enfuit.

«Le Cardinal» jette l'ancre à Québec, le 19 août 1648. Après quarante ans de fondation, Québec n'est encore qu'un pauvre petit bourg. Il y a moins de deux mille Français disséminés à Québec, Trois-Rivières, Montréal et au sein des tribus amérindiennes. Toutes ces tribus, à l'exception des Iroquois, sont les amies des Français.

Mais les Iroquois ennemis des Hurons et des Français sont féroces et se lancent sur les villages et détruisent tout sur leur passage.

Pour conquérir à Jésus-Christ ce vaste royaume du Canada, la France envoie un bataillon d'âmes d'élite assoiffées du salut des païens et du désir du martyre. Québec est le centre des opérations de cette héroïque phalange que rien n'effraie, ni la famine, ni la fatigue, ni les traitements barbares, ni la mort.

Les Ursulines sont onze et instruisent les filles françaises et amérindiennes. Et les Hospitalières, au nombre de cinq à l'arrivée de sœur Catherine de Saint-Augustin, soignent les malades. Ajoutez à cela la rigueur des hivers canadiens, la nourriture grossière, le manque de vivres, la crainte continue de l'Iroquois, l'isolement de toute civilisation séparée par l'océan. Une pareille existence doit paraître rude à une enfant de 16 ans.

Soeur Catherine de Saint-Augustin et ses compagnes sont accueillies avec joie à l'Hôtel-Dieu qui n'est qu'une longue cabane de bois à cette époque. Le 17 septembre 1648, sœur Catherine ajoute le nom de Marie à son nom et désormais elle répond au nom de sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin. Malgré son jeune âge elle a une grande mission à accomplir. Elle se met courageusement à l'œuvre, partage les durs travaux de ses devancières et apprend les langues amérindiennes. Elle manifeste vite de bonnes qualités d'infirmière et fait montre d'un sens pratique remarquable. Elle est aimée de tous. Elle exerce au sein de la Communauté les fonctions d'économie, de maîtresse des novices et de directrice générale de l'hôpital, elle est entièrement dévouée à la cause des malades et des plus démunis. Soeur Marie-Catherine de Saint-Augustin consacrera sa vie au service des autres, manifestant une charité exemplaire. Elle accomplit donc au Canada une mission apostolique de grande importance au service de ce nouveau pays qu'elle a adopté avec beaucoup d'ardeur et d'amour.

La Supérieure, Mère Saint-Bonaventure se réjouit de posséder en sœur Marie-Catherine un sujet d'une si haute perfection. «Un ange de douceur, d'innocence et de candeur, un séraphin d'amour, de zèle et de ferveur, un miroir d'humilité et d'obéissance...»

Le 16 mars 1649, le Père Jean de Brébeuf est martyrisé par les Iroquois. Il a 56 ans. Il ne désirait que de verser son sang pour Jésus-Christ.

Vers les hauts sommets

Soeur Marie-Catherine est guidée dans son ascension vers la sainteté par le Père Paul Raguenauf, Supérieur de l'Hôtel-Dieu et l'un des plus grands apôtres de la Nouvelle-France; comme on l'a vue, elle est dirigée aussi, du haut du Ciel par le Père Jean de Brébeuf qui lui apparaît très fréquemment.

Par sa bonne grâce et sa charité, notre jeune hospitalière gagne vite l'amitié des Amérindiens. Elle leur enseigne le catéchisme. Elle-même affronte la mort avec courage. En 1651, elle écrit ces admirables lignes au grand vicaire de Bayeux: «*Nous sommes entre la vie et la mort. Il n'y a personne qui soit assuré d'être garanti de la fureur de ces barbares. Tout cela, je vous assure, ne me fait pas peur. Je sens mon cœur disposé à faire et à souffrir tout ce qu'il plaira à mon Bon Maître de m'envoyer...*»



En 1652, sœur Marie-Catherine est assaillie par deux tentations: l'une d'impureté et l'autre de retourner en France. Elle combat vaillamment la première, par la prière et les mortifications qu'elle s'impose. A la tentation de quitter le Canada, elle répond par un vœu de perpétuelle stabilité dans sa patrie d'adoption.

Soeur Marie-Catherine est gratifiée de quantité d'extases et de visions, visions de la Vierge dans son Assomption, vision merveilleuse de la Cité mariale dans le Paradis, visions fréquentes de Notre-Seigneur, visions de saint Michel, de saint Joseph, de plusieurs autres saints du Paradis, dont le Père de Brébeuf que Dieu Lui-même lui donne comme directeur spirituel; visions d'âmes du purgatoire sauvées par elle; visions des consciences; visions de personnes décédées en France dont elle annonce la mort au Canada, avant que la nouvelle en arrive par les bateaux.

Monseigneur de Laval

Monseigneur François de Laval, nommé le 24 juin (fête de saint Jean-Baptiste) 1658, vicaire apostolique au Canada, sacré évêque le 8 décembre (fête de l'Immaculée Conception), arrive à Québec le 9 juin 1659.

Le 15 août de la même année, fête de l'Assomption, soeur Marie-Catherine doit être confirmée avec d'autres jeunes sœurs de sa communauté, mais Mgr de Laval est dans l'obligation de remettre la célébration. Ce jour-là même, 15 août, sœur Marie-Catherine voit alors mystiquement par anticipation, sa confirmation dans le Ciel. Lorsqu'elle est confirmée avec 100 Amérindiens, par Mgr de Laval, le 24 août, la même grâce se renouvelle, elle voit de nouveau sa confirmation se dérouler dans le Ciel. Ce qui lui donne le courage de s'enfoncer toujours plus profondément dans l'accomplissement de la Volonté de Dieu sur elle.



Saint François de Laval

Mgr de Laval connaît déjà le trésor de sainteté que possède l'Hôtel-Dieu dans la personne de sœur Marie-Catherine. Il la consulte très souvent et recommande à ses prières les affaires les plus importantes du diocèse.

Voici ce que Mgr de Laval écrivait lui-même à la supérieure des hospitalières de Bayeux. Nous gardons le texte tel quel: «**Ma chère Mère, il y a grand sujet de bénir Dieu de la conduite qu'il a tenu sur notre Sœur Catherine de saint Augustin. C'étoit une âme qu'il s'étoit choisie pour lui communiquer des grâces très-grandes et très-particulières: sa sainteté sera mieux connue dans le Ciel qu'en cette vie; car assurément elle est extraordinaire. Elle a beaucoup fait et beaucoup souffert avec une fidélité inviolable, et un courage qui étoit au dessus du commun. Sa charité pour le prochain étoit capable de tout embrasser pour difficile qu'il fût. Je n'ay pas besoin des choses**

extraordinaires qui se sont passées en elle pour être convaincu de sa sainteté; ses véritables vertus me la font parfaitement connoître.»

En 1660, on confie une possédée du démon aux bons soins de sœur Marie-Catherine. Les démons enragés contre la sainte religieuse lui font subir différents tourments allant jusqu'à lui donner une aversion effroyable de la communion. Et quand elle prie pour les pécheurs, Dieu permet qu'elle soit comme une prison où les démons, contraints d'y demeurer, sont empêchés de poursuivre, chez les autres, leurs actions maléfiques.

Tremblement de terre

Le commerce de l'eau-de-vie éclate comme un fléau sur la Nouvelle-France. Mgr de Laval décide de repasser en France pour recourir à l'autorité du Roi.

Soeur Marie-Catherine voit Notre-Seigneur extrêmement irrité. Elle le prie de convertir les coupables et s'accable de pénitence. Le 5 février 1663, débute le prodigieux tremblement de terre par tout le Canada les secousses s'étendent sur 7 longs mois.

Dieu favorise sœur Marie-Catherine de la vision du tremblement de terre au Canada avant qu'il ait lieu, afin de l'engager à prier pour la conversion du peuple. Pendant le séisme, elle s'offre en holocauste, afin que Dieu se laisse toucher et permet que le peuple se convertisse, et, malgré les secousses violentes, il n'y a aucune perte de vie.

Notre-Seigneur flagellé

Soeur Marie-Catherine voit Notre-Seigneur fraîchement flagellé, tout couvert de sang. La haine que les démons lui inspirent contre Dieu se change en un amour si fort et si tendre qu'elle en est entièrement transformée et elle conçoit une horreur très forte du péché.



Notre-Seigneur flagellé

Le Père de Brébeuf annonce, dans une vision à sœur Marie-Catherine, que les démons ont obtenu de Dieu qu'elle n'éprouve plus aucun secours extraordinaire surnaturel. Et, au même moment, entre en elle une troupe de démons pour la tourmenter. Elle offre aussi ses souffrances pour les âmes du purgatoire. Elle en délivre plusieurs.

Soeur Marie-Catherine obtient par ses prières et ses souffrances la conversion du gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Mézy qui laissait libre cours au commerce de l'eau-de-vie.

Le salut des âmes

Modèle de l'hospitalière au chevet des malades, sœur Marie-Catherine leur prodigue tous les soins du corps, elle est mille fois plus préoccupée du salut de leur âme. Elle demande à Dieu et obtient la faveur que personne, de son hôpital, ne meure sans être en état de grâce.

Le Ciel s'ouvre

Le 20 avril 1668, elle est prise d'un crachement de sang. Elle est saisie d'une fièvre et d'une grande douleur à la poitrine. Sa maladie dure 18 jours. Le 7 mai, elle reçoit les derniers sacrements. On prie pour sa guérison. Dans la nuit, vers 3 heures, ses douleurs la quittent. Elle se croit guérie. De sa belle voix, elle entonne le Te Deum. Puis elle demande un bouillon de soupe, et elle s'endort paisiblement. Une demi-heure s'écoule, une infirmière met la main sur sa bouche et constate qu'elle ne respire plus. Elle s'éteint le 8 mai 1668, fête de saint Michel Archange au Mont Gargan. La belle âme de sœur Marie-Catherine s'envole au Ciel, à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 36 ans. Le corps de la sainte hospitalière est exposé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. «Son visage, dit la *Relation des Jésuites*, resta comme celui d'une personne qui serait en contemplation.» Toute la ville de Québec qui visite le corps de la sainte est témoin de cette merveille.



Catherine de Saint-Augustin par l'abbé Pommier (1668). Centre Catherine-de-Saint-Augustin

Pour avoir offert sa vie pour l'Église et le salut de la Nouvelle-France, Marie-Catherine de Saint-Augustin est considérée cofondatrice de l'Église du Canada. Reconnue «Vénérable» par Rome le 9 mars 1984, le Saint-Père Jean Paul II l'a proclamée «Bienheureuse» le 23 avril 1989.

Notre patrie a été fondée par le sang des martyrs, l'holocauste des saints, la sueur de nos colons. Ceux qui en ont pris possession l'ont fait au nom du Christ. Comme le proclamait le Cardinal Pie pour la France, on peut le répéter pour notre Nouvelle-France: «**Jésus-Christ est la pierre angulaire de notre pays, le sommaire de notre histoire, Jésus-Christ, c'est tout notre avenir...**

Thérèse Tardif

Renseignements tirés des écrits du Père Paul Raguenauf, Supérieur de l'Hôtel-Dieu, directeur spirituel de Marie Catherine de Saint-Augustin.

Neuvaine à la Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin pour obtenir la guérison d'une jeune Malgache

Harimino Razafimahatratra, de Madagascar, est la sœur de Dina de Madagascar. Toutes les deux sont venues donner du temps à la Maison Saint-Michel, à Rougemont. Harimino est très malade. Âgée de 23 ans, elle est à son deuxième accident cérébral vasculaire (ACV). Son médecin lui a dit qu'elle doit se faire opérer pour guérir; on n'a pas la technologie pour le faire à Madagascar. Il faut qu'elle aille dans un pays qui pourra l'opérer. Ce qui coûterait très cher. La pauvre pe-

tite n'a pas d'argent, sa famille non plus. Elle demande notre secours. Nous avons décidé de nous adresser au Médecin du Ciel par l'intercession de la Bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin, infirmière de sa profession, petite Française qui a quitté la France, à l'âge de 16 ans, pour venir se dévouer au soin des malades au début de la fondation de Québec. Elle fut parmi les cinq premières infirmières au début de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Pour être canonisée elle doit faire un miracle. Si telle est la Volonté de Dieu, nous l'implorons de guérir Harimino. Notre petite malade sera mieux guérie que par l'opération et elle n'aura pas de séquelles et elle n'aura rien à payer. Nous demandons à tous ceux qui reçoivent et lisent ce message, d'avoir la bonté de faire cette neuvaine au moment où cela leur conviendra le mieux, par charité pour cette bonne petite amie de Vers Demain. — Thérèse Tardif

Prière de la neuvaine

Seigneur Jésus, pour votre gloire et le bien des âmes, daignez glorifier votre humble épouse, la fidèle servante des pauvres et des malades, la Bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin, que vous avez associée à vos souffrances pour le salut de la patrie canadienne, et donnez-lui de nous secourir en nous obtenant la grâce de la guérison de Harimino que nous demandons par son intercession. Amen (Avec l'autorisation de l'Ordinaire: Mgr Gaétan Proulx, O.S.M., Evêque aux V.G., 21 mai 2013.)

On peut obtenir des images, des médailles et des reliques ayant touché aux os de la bienheureuse Marie-Catherine, en s'adressant à:

Sœur Carmelle Bisson A.M.J. Directrice du Centre Catherine St-Augustin, 75, des Remparts, Québec Qc. G1T 3R9 Téléphone 1 418 692-2492 - courriel directrice@centrecatherine.ca. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site: www.centrecatherine.ca

Reliquaire de la Bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin



«C'est le rosaire qui va nous libérer de Boko Haram»

Promesse de Jésus à un évêque du Nigeria

La secte Boko Haram va disparaître, grâce à la prière du rosaire. C'est ce que le Christ Lui-même lui a révélé, affirme un évêque nigérian. La secte extrémiste Boko Haram (qui signifie, en langue locale, l'éducation occidentale est illicite), a tué des milliers de personnes depuis sa création en 2002, et veut installer par la force la charia (loi islamique) au Nigeria.)

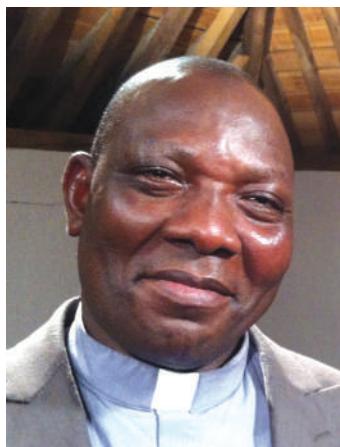
Selon les informations de la Catholic News Agency (CNA), un évêque nigérian affirme avoir eu une vision du Christ lui faisant comprendre que le rosaire était la clé pour libérer son pays de la secte Boko Haram. Mgr Oliver Dashe Doeme affirme par ailleurs avoir reçu un mandat divin pour entraîner la population à la récitation du rosaire, jusqu'à la disparition du groupe terroriste islamiste.

«Vers la fin de l'année dernière, a-t-il confié à la CNA le 18 avril dernier, je me trouvais dans ma chapelle, devant le Saint-Sacrement. J'étais en train de réciter le chapelet quand tout à coup, le Seigneur m'est apparu». «Au début, a-t-il poursuivi, Jésus ne m'a rien dit, mais Il m'a tendu une épée que j'ai saisie. Celle-ci s'est immédiatement transformée en rosaire», ajoutant qu'à trois reprises, le Christ lui aurait dit: «Boko Haram a disparu».

«Je n'ai eu besoin d'aucun prophète pour me donner des explications», a affirmé l'évêque. Pour lui, le message est très clair: «Avec le rosaire, nous allons être capables de nous débarrasser de Boko Haram». L'évêque a ajouté qu'il ne voulait au départ parler à personne de ce qui lui était arrivé, mais qu'il avait senti que l'Esprit Saint le poussait à le faire. Il a commencé à en parler aux prêtres de son diocèse, puis plus largement.

«Je ne plaisante jamais avec Maman Marie»

Mgr Dashe est évêque de Maiduguri, capitale de l'État de Borno, dans le Nord-Est du pays. En 2009, son diocèse comptait environ 125 000 catholiques.



Mgr Oliver Dashe Doeme

Aujourd'hui, il n'en reste plus que 50 à 60 000. Beaucoup ont été tués par la secte infernale. Les autres ont fui vers des endroits plus sûrs. Depuis, peu à peu, certains rentrent chez eux, au fur et à mesure que l'armée libère leurs maisons.

En 2004, le groupe terroriste s'est rendu tristement célèbre dans le monde entier pour son enlèvement de près de 300 lycéennes d'une école de l'État de Borno (dont la plupart, et bien d'autres femmes encore, sont hélas toujours entre les griffes de leurs ravisseurs). Le 7 mars dernier, cinq attentats suicides perpétrés par la secte ont fait 54 morts et trois fois plus de blessés à Maidaguri, là où l'évêque vit et travaille. En tout, depuis 2009, ce sont 6 000 personnes qui ont perdu la vie sous les coups de Boko Haram.

Face à cette violence inouïe, Mgr Dashe n'a eu de cesse d'inviter sa communauté au pardon et à la persévérance dans la foi. Il pense que c'est pour cela, mais aussi pour l'aider dans ce sens, que Jésus lui est apparu. L'évêque affirme qu'il est profondément attaché à la Mère de Dieu. «Je ne plaisante jamais avec Maman Marie. Je sais qu'elle est avec nous», a-t-il confié à CNA. Mais il n'est pas le seul évêque nigérian à mettre l'avenir de son pays entre les mains de la Mère de Dieu. La Conférence épiscopale du Nigeria l'a en effet consacré à la Sainte Vierge à deux reprises au cours de ces dernières années. Mgr Dashe est certain, qu'un jour, le pays connaîtra la paix et la croissance grâce à Marie.

«Ces terroristes pensent qu'en brûlant nos églises et nos structures, ils détruiront le christianisme. Mais cela n'arrivera jamais», affirme Mgr Dashe. «Cela prendra peut-être quelques mois et même quelques années. Mais à la fin, nous dirons: Boko Haram a disparu». Il en est même convaincu, «C'est la prière, et surtout celle du rosaire, qui va nous libérer des griffes de ce démon, le démon du terrorisme».

Elisabeth de Baudouin
www.aleteia.org

L'aimable et charitable infirmière des Pèlerins de saint Michel

Léola Albert de Caraquet, N.B. décédée le 30 mai 2015

Notre chère infirmière Léola Albert, est décédée, à l'âge de 87 ans, le 30 mai, samedi, jour dédié à notre Mère du Ciel qui a promis à saint Simon Stock de délivrer du purgatoire le premier samedi après sa mort la personne qui porte son scapulaire et récite le chapelet chaque jour. Le lendemain 31 mai, c'était la fête de la Visitation de la Vierge Marie à sa cousine Élisabeth: En apprenant par l'Archange Gabriel que sa cousine devait enfanter, Marie oublia les difficultés de la route, et courut pour lui venir en aide. Ne reconnaissons-nous pas, en cette charité de Marie, l'un des traits du caractère de notre Léola qu'on aurait pu surnommer «Dame charité» tellement elle était charitable. En apprenant que quelqu'un était malade, elle accourrait pour l'aider, peu importe les fatigues et les dérangements.

Léola était une infirmière d'une délicatesse exquise pour tous, elle s'oubliait totalement pour servir les malades, les pauvres et les personnes en difficulté. On a demandé la discréption sur tous les cas à qui elle est venue en aide financièrement, car elle-même le faisait dans le secret. Ce sont les personnes aidées par elle qui en ont parlé à des membres de la famille.

Nous aussi, nous nous souvenons de ses multiples charités et de son grand dévouement envers l'Œuvre de Vers Demain et envers tous les Pèlerins de saint Michel qui l'ont approchée. Elle était aimée de tous. Pendant la longue maladie de notre fondateur Louis Even, du 3 décembre 1964 à mars 1965, elle lui a prodigué ses bons soins d'infirmière professionnelle avec bonté, douceur, et un dévouement inlassable, en se faisant aider par la prière, bien sûr. Malgré les prévisions du médecin qui avait perdu tout espoir de le ramener à la vie, M. Even a vécu encore dix ans. Ce qui lui a permis d'écrire encore plusieurs bons articles dans son journal Vers Demain, surtout sur la très Sainte Vierge qu'il aimait tant.

Léola venait aux congrès et aux grandes assemblées de Vers Demain. Presque à chaque fois, elle

avait à soigner l'un ou l'autre des assistants qui, subitement, avait un problème de santé. Elle les accompagnait à l'hôpital et passait ses journées avec eux, se privant ainsi des joies de ces belles journées de fraternité et de ressourcement, si intéressantes et si enrichissantes. Elle le faisait sans aucune amertume, avec sa charité, sa délicatesse et sa bonne humeur habituelles.



Elle a joint le Mouvement, entraînée par son frère Armand, le premier de la famille à comprendre le Crédit Social. Aux environs de 1956, il demeurait à St-Constant de Laprairie où nous étions allées, pour une fin de semaine d'apostolat, Florentine Séguin et moi-même, avec Philippe Benoît, de Montréal. Philippe Benoît avait fait un discours sur le perron de l'église après la messe du dimanche. Armand Albert, jeune père de famille, était présent, il a été conquis à la cause ce jour-là et l'étudia pour s'en convaincre davantage. Il y entraîna toute sa famille, père et mère, frères et sœurs. Il fut lui-même, tout le reste de sa vie, l'un des meilleurs apôtres de l'Œuvre de Vers Demain.

Avec son cœur rempli de compassion et d'amour pour les pauvres, Léola s'est jointe à l'Œuvre parce qu'elle a compris, que le dividende du Crédit Social distribué à tous et à chacun, ferait disparaître la pauvreté en permettant à chaque être humain sur terre de se nourrir. Elle embrassa ce bel idéal et s'y dévoua généreusement, aussi longtemps qu'elle a eu des forces pour le faire. Elle fut une ardente apôtre de la Croisade du Rosaire, en visitant les familles de porte en porte et en distribuant des circulaires du journal Vers Demain.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, comprenons bien que ce dividende à tous, proposé par le Crédit Social, mettrait en pratique ces principes si logiques, si humains, si chrétiens, enseignés par «la Doctrine Sociale de l'Eglise: «Le premier droit de la personne humaine est de se nourrir et ce droit dépasse tous les autres droits, même reconnus». Et «les biens de la terre ont



Léola Albert faisant la visite des familles pour la Croisade du Rosaire dans les années 1960, avec la jeune Josée Gauthier.

► été créés gratuitement par Dieu pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous sans exception.» En distribuant une petite part des biens de la terre à chacun dans tous les pays, on élimine la pauvreté, tous pourront se nourrir et ils auront des forces pour travailler. Léola comprenait bien cela.

Elle était aussi profondément catholique et ne participait jamais à ce qui était mal. Elle a quitté son emploi dans les grands hôpitaux, parce qu'elle ne voulait

Les frères et soeurs de Léola Albert, ainsi que ses parents, tous créditistes, lors de notre congrès de 1967. De gauche à droite: Armand, ses filles Lucie et Hélène, le Père Fernand, Léola, le Frère Ernest, les parents – Jérôme et Christine, Jean-Paul, Gertrude, Adalbert et Jeanne. Ne paraissent pas sur la photo: Raymond, Soeur Hilda et Livio.



pas participer aux crimes de l'avortement, c'est pourquoi, elle s'est engagée dans le secteur privé.

Les parents de Léola, M. et Mme Jérôme Albert, de bons Acadiens, ont donné 14 enfants, à Dieu et à la patrie, trois sont morts en bas âge. La maison paternelle à Caraquet était ouverte pour les repas et l'hébergement, aux Pèlerins de saint Michel en mission dans la région. Tous les membres de cette belle famille ont été des collaborateurs de l'Œuvre de Vers Demain. Les suivants ont déjà quitté cette terre pour la céleste Patrie: Armand, père de famille, Père Fernand, curé de Lorne, Jean-Paul, père de famille, Frère Ernest M.Afr, et maintenant Léola: Il nous reste encore de cette famille distinguée et charitable: Raymond, Adalbert, Livio, Soeur Hilda fma, Gertrude et Jeanne, tous encore épris de l'idéal de Vers Demain. Un exemple de leur attachement à la cause: le jour même où nous écrivons ces lignes, nous recevons un don pour l'Œuvre de 300 dollars de Jeanne qui réside en Alberta. Et une autre offrande d'une belle-soeur du Nouveau-Brunswick.

Raymond était le mandataire de Léola. Il a bien fait les choses. Les funérailles ont été magnifiques. L'éten-dard de saint Michel ornait le salon et le bretet blanc était placé dans son cercueil. Notre beau drapeau blanc, rouge et or, aux couleurs du Rosaire a été placé dans le chœur, à l'église. A la fin de la messe, Raymond a été très éloquent dans ses éloges en faveur de sa sœur bien-aimée, et en soulignant son appartenance indéfectible au beau mouvement de l'Institut Louis Even pour la Justice sociale qui publie la belle revue Vers Demain.

Nous nous imaginons un peu par quel accueil chaleureux, Léola a été reçue au Ciel par ce Dieu de bonté qui juge et récompense chacun selon ses actes d'amour envers le prochain. Oh! qu'elle doit être belle

sa couronne ornée des multiples diamants de ses nombreux actes de charités, elle a vraiment voué sa vie au service des autres. Oui merci, chère Léola, aide-nous à trouver de nouveaux Pèlerins de saint Michel à plein temps au cœur de feu et de charité comme le tien, prie pour nous, devant le trône de notre bonne Mère Marie, Reine du Ciel et de la terre, Reine de l'Amour et de la Paix. Tous les chœurs des Anges ont dû entonner pour la recevoir le bel hymne national des Acadiens: Ave Maris Stella – Salut brillante étoile, Marie, astre des cieux, guidez ma faible voile, au port des bienheureux...

Thérèse Tardif

Sa sœur religieuse, Soeur Hilda nous décrit le parcours de la vie d'infirmière de Léola:

«Après ses études à l'École Supérieure de Caraquet, Léola reçoit son diplôme d'infirmière de l'Hôtel Dieu de Moncton, sous la direction des religieuses de la Providence. Dans sa carrière, elle a œuvré à l'Hôtel Dieu de Tracadie (pour un court temps), à Santa Barbara en Californie, à White Plains, N.Y., ainsi qu'à l'Hôpital Monfort d'Ottawa. Son esprit missionnaire l'a conduite à l'hôpital de Frobisher Bay dans le grand nord canadien, au pays glacial des esquimaux et de là, les infirmières étaient envoyées à tour de rôle dans des dispensaires de Bersimis et La Romaine, accompagnant parfois des patients par avion à Montréal. Les douze petits-enfants qu'elle a baptisés dans les igloos du Grand-Nord l'ont sûrement accueillie à la porte du paradis.»

Finalement, dans les dernières 20 années de sa carrière, c'est à Montréal qu'elle a œuvré en service privé dans l'Association Ville-Marie, ou, sur appel, elle a travaillé dans plusieurs milieux, ainsi qu'auprès des grands brûlés à domicile. Étant sur appel, ceci explique pourquoi elle pouvait s'absenter, ce qu'elle a fait à plusieurs reprises pour des malades dans la famille et aussi au chevet de plusieurs personnes du beau mouvement de justice sociale, Vers Demain (Institut Louis Even pour la justice sociale.).

Nous recommandons à vos prières notre chère **Mme René (Marguerite) Raymond** de Laval des Rapides, décédée le 17 avril 2015, à l'âge de 93 ans. La maison de M. et Mme René Raymond était ouverte pour accueillir les Pèlerins de saint Michel, quand ils allaient en groupe visiter les familles de Laval pour la Croisade du Rosaire. Mme Raymond participait elle-même à la Croisade du Rosaire. Elle est allée dans des tournées d'apostolat au Nouveau-Brunswick et ailleurs.



Témoignage de sa nièce Rachelle, fille de Jean-Paul:

Ma tante, si je ferme les yeux, je te vois assise autour d'une table avec tes frères et sœurs, toujours prête à partager des histoires, oui – mais avant tout, à laisser la parole aux autres et simplement écouter.

En gardant les yeux fermés, je te vois pendant notre prière quotidienne, celle que l'on faisait à tous les soirs, à genoux, dans le salon de notre maison paternelle. Quand je fauflais un regard furtif dans ta direction, je voyais à quel point tu étais transportée.

Plus tard, j'ai compris que tu étais émue par une foi inébranlable – une foi en Dieu qui soufflait en toi un esprit de bonté, que j'ai eu ensuite le plaisir d'observer au cours de mon enfance.

On me dit que tu étais infirmière pendant ta jeunesse. Ce n'est vraiment pas surprenant, étant donné ta douceur et ta générosité. Tu donnais toujours discrètement de toi-même, sans demander quoi que ce soit en retour. Sans un soupçon de prétention, tu cherchais à mener une vie tranquille et pieuse, au service de ton Sauveur. Tu faisais preuve d'une véritable humilité, telle qu'on n'en voit plus souvent de nos jours.

Mais je t'observais, entretemps, et j'ai un souvenir de toi ancré à jamais dans ma mémoire: celui de ton visage et du son de ta voix lors d'un fou-rire. Oui, je te vois assise à côté de ma mère dans ta chaise berçante, essuyant tes yeux, qui se remplissaient de larmes quand tu riais très fort. Ta joie de vivre était contagieuse, et ta tendresse avait le pouvoir de consoler.

Lors d'une dernière de nos visites, je t'ai soufflé un bisou, je m'apprêtais à partir, tu ne t'y attendais pas, mais tu as quand même réussi à lever la main pour l'attraper. J'espère que tu l'as gardé près de ton cœur. J'espère que tu savais jusqu'à quel point, tu étais aimée. Repose en paix ma tante, tu l'as certainement mérité.

Rachelle

Douée d'une voix angélique, elle était la chante de tous nos congrès, réunions, rencontres. A l'époque où Vers Demain allait dans des salles paroissiales présenter des séances de Noël avec une crèche vivante: la sainte Famille, les bergers, les rois mages, Mme René Raymond entonnait des cantiques de Noël pendant les différentes scènes. Au Ciel, elle continuera à chanter les gloires de Dieu. – **Y. Poirier**

M. Charles Edouard Bouchard, de Chicoutimi, est décédé le 11 Juin 2015, à l'âge de 92 ans. Il était le père d'Anne Bouchard-Murphy, responsable avec son mari Léonard, de l'œuvre Vers Demain, dans la région de Chicoutimi. Nos sympathies à Anne et à sa famille. La sainte messe a été célébrée pour le repos de l'âme de M. Charles Edouard, samedi le 4 juillet, à la Maison Saint-Michel, par M. le chanoine Gérald Ouellette.

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

U.S. Postage Paid
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA

Retournez les copies non livrables au Canada à:

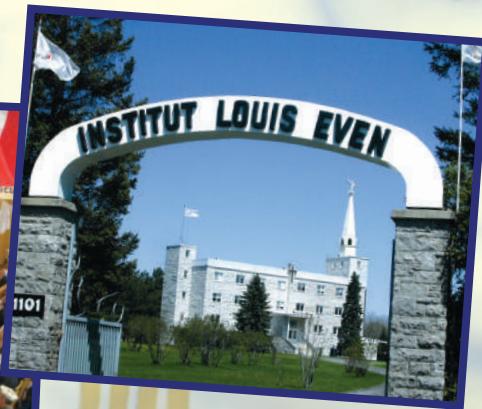
VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada

POSTES CANADA	CANADA POST
Port payé Poste-publications	Postage paid Publications Mail
CONVENTION 40063742	

Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

CONGRÈS INTERNATIONAL DES PÈLERINS DE SAINT MICHEL Rougemont, 5-6-7 septembre 2015 Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale



Du 24 août au 4 septembre: session d'étude sur la démocratie économique



**vue à la lumière de la doctrine sociale de l'Église
Tous nos abonnés et leurs amis sont invités !**

Plusieurs évêques, prêtres et fidèles laïcs d'Afrique et d'autres continents seront présents. Cette session inclut un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré et l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal. Pour plus de renseignements, appelez: 450-469-2209.